

Les cliniques privées plus que jamais sur la sellette

Hanane Rihabe : Bon nombre de ces établissements ne sont pas au rendez-vous à un moment où le Maroc et les Marocains font face à la pandémie



Lire page 3

Commémoration de la disparition de S.M Hassan II
L'hommage au Roi unificateur



Page 2

Réunion du président de la Chambre des représentants avec les groupes et groupement parlementaires

Contrôle et législation à l'ordre du jour



Page 3

Mise en place d'une stratégie nationale de vaccination anti-coronavirus

Khalid Ait Taleb : L'opération de vaccination anti-Covid-19 s'étalera sur 12 semaines et ciblera les citoyens de plus de 18 ans selon un calendrier en deux injections



Page 4

Déclaration de la Direction nationale du FFS

Dans un communiqué rendu public par sa Direction nationale, relatant la position du FFS algérien quant à la situation dans le pays et dans la région, il y aurait lieu notamment de relever le passage suivant :

"Pour notre région, la construction d'un Grand Maghreb des peuples, est plus que jamais, une exigence stratégique, politique, économique et sociale. Un tel ensemble fort et uni nous permettra de faire face aux défis de la mondialisation, et de constituer un pôle de stabilité pour notre région, et au-delà pour notre continent africain."

Commémoration de la disparition de S.M Hassan II

L'hommage au Roi unificateur

Anniversaire



Le 22^{ème} anniversaire de la disparition de S.M le Roi Hassan II, que le peuple marocain commémore ce mercredi 9 Rabii II 1442 de l'Hégire correspondant au 25 novembre 2020, est l'occasion de rendre un vibrant hommage à un génie hors pair et à un dirigeant exceptionnel considéré comme le bâtisseur et l'unificateur du Maroc moderne.

Cette commémoration, qui intervient quelques jours seulement après la célébration de la Fête de l'Indépendance du Royaume et du 45^{ème} anniversaire de la Marche Verte, illustre la volonté d'un peuple de s'approprier son histoire et de saluer l'esprit d'un Roi visionnaire qui a su orienter le Maroc vers la modernité tout en préservant son identité, son âme et sa civilisation.

En fait, dès son intronisation en 1961, Feu S.M le Roi Hassan II a scrupuleusement respecté les jalons qui ont été posés par son vénéré père et en a consolidé les fondements, pour se lancer dans des œuvres d'édification et d'unification qui ont conféré au Maroc une position remarquable eu égard à la renaissance générale qu'il a initiée, plaçant le Royaume sur la voie d'un combat continu pour trouver des solutions aux divers problèmes et défis, et en premier lieu la question de l'intégrité

territoriale qu'il a traitée avec sagesse et pondération.

C'est sous le règne de Feu S.M le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, que le Maroc a pu parachever son indépendance nationale et son intégrité territoriale avec, notamment, la récupération des provinces de Sidi Ifni (30 juin 1969) et d'Oued Eddahab (14 août 1979). La clé de voûte de cette glorieuse œuvre de consolidation de l'unité nationale fut, sans conteste, l'organisation de la Marche Verte, le 6 novembre 1975, œuvre pacifique et épopée mémorable qui fut un modèle unique de mobilisation collective, d'engagement, de discipline et d'attachement au bon droit.

L'artisan de la Marche Verte, Feu S.M le Roi Hassan II, a, depuis les premières années de son règne, pris conscience de l'importance d'édifier une économie nationale indépendante, solide et résiliente, initiant en 1966 la "politique des barrages", dont il a fait son chantier de règne. Cette politique a fait ses preuves depuis sa mise en œuvre et s'est avérée d'une grande utilité notamment lors des cycles récurrents de sécheresse et de pénurie d'eau qu'a connus, des années plus tard, le Maroc et plusieurs pays de la région. Ce programme pionnier, couplé à une politique agricole ambitieuse, a per-

mis d'asseoir définitivement la vocation agricole du Royaume et de faire de ce secteur un levier du développement global.

En plus de la croissance économique, le défunt Souverain était soucieux de garantir le bien-être social de ses fidèles sujets et de préserver les valeurs de cohésion, de solidarité et d'entraide, caractéristiques de la société marocaine. Pour ce faire, il a ouvert des chantiers stratégiques portant, entre autres, sur la promotion des droits de la femme, la consolidation de l'institution familiale, le développement de l'habitat social et le respect des droits de l'Homme et du pluralisme.

Sur le plan extérieur, le charisme, la perspicacité et l'ouverture d'esprit de Feu S.M le Roi Hassan II lui ont valu le respect et l'admiration des dirigeants et chefs d'Etat. Sous sa sage conduite, le Maroc s'est forgé une place de choix dans le concert des Nations, a pu faire entendre sa voix dans les différents fora internationaux et a joué un rôle de premier plan dans nombre de dossiers régionaux et internationaux de grande importance, tels que le conflit arabo-israélien, la question d'Al-Qods, les missions de paix de l'ONU et la création de l'Union africaine et de l'Union Maghreb Arabe (UMA), entre autres.

En matière de politique étrangère, le défunt Roi adoptait une vision aussi claire qu'équilibrée, qui prônait une ouverture sur le monde occidental et sur la modernité tout en préservant l'identité et les racines du Maroc en tant que pays islamique, arabe, africain et méditerranéen.

Par ailleurs, en sa qualité de Commandeur des Croyants, le regretté Souverain n'a cessé de plaider et d'œuvrer pour l'unité des rangs de l'ensemble de la Oumma islamique face aux dangers qui la guettaient.

En commémorant le 22^{ème} anniversaire de la disparition de S.M le Roi Hassan II, le peuple marocain rend hommage à la mémoire d'un Roi bâtisseur qui a permis au Maroc d'entrer de plain-pied dans l'ère de la modernité. C'est aussi l'occasion pour ce peuple de réitérer sa fidélité et son attachement au glorieux Trône Alaouite, et de renouveler sa détermination à poursuivre l'œuvre du regretté Souverain et à adhérer aux grands chantiers initiés par son digne successeur, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, qui ne cesse d'œuvrer en faveur de la consolidation de la marocanité du Sahara sur la scène internationale et pour ériger le Sahara en force motrice du développement régional et continental.

Réunion du président de la Chambre des représentants avec les groupes et groupement parlementaires

Contrôle et législation à l'ordre du jour

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu lundi, une réunion avec les présidents des groupes et du groupement parlementaires, qui a été consacrée au contrôle parlementaire, à la législation et au programme de travail de la Chambre.

S'agissant du contrôle, la réunion a débattu de la séance plénière mensuelle consacrée à la politique générale, s'accordant sur le thème "programmes de développement aux provinces du Sud" comme axe principal de ladite séance, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Cette réunion a été l'occasion durant laquelle les composantes de la Chambre ont renouvelé leur mobilisation imprimée par le consensus national, et ont salué les sages décisions entreprises par le Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Les participants ont, également, souligné l'importance de ce programme de développement considéré en tant que programme structurel comprenant un en-

semble de secteurs, et pour lequel ont été allouées des capacités matérielles et humaines très importantes. Concernant le calendrier de contrôle hebdomadaire, il a été convenu, sous réserve de porter la question à l'attention du bureau de la Chambre pour décision finale, d'un ensemble de départements qui sont l'intérieur, l'agriculture, et l'éducation nationale pour la séance du 7 décembre prochain, les Affaires étrangères et la coopération africaine, le commerce, l'industrie et l'économie verte et numérique, l'équipement, le transport, la logistique et l'eau pour la séance du 14 décembre.

La réunion a également débattu de la gestion des séances hebdomadaires pour davantage d'interactivité entre la Chambre et le gouvernement au moyen des répliques et des répliques supplémentaires.

Les participants ont, également, relevé l'importance des thèmes émanant des groupes et du groupement parlementaires dans le cadre de l'article 152 du règlement Intérieur, lesquels thèmes sont considérés par les composantes de la Chambre comme une valeur ajoutée dans

l'action de contrôle parlementaire méritant plus d'attention de la part du gouvernement.

A propos des séances législatives, il a été convenu d'inscrire le projet de loi de règlement relatif à l'année budgétaire 2018 à l'ordre du jour de l'une des prochaines séances.

Pour ce qui est de la démocratie participative, les présidents des groupes et du groupement parlementaires ont été informés de deux propositions de loi organique relatives aux conditions et modalités d'exercice du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics et au droit de présenter des motions en matière législative, qui ont été préparées par la commission des pétitions, sur la base des recommandations de la journée d'étude organisée par la Chambre des représentants, eu égard aux demandes croissantes des différents acteurs et contributeurs dans la mise en œuvre de cet important chantier démocratique.

Le président de la Chambre des représentants a souligné l'importance de ces deux propositions de loi organique et a

informé les composantes de la Chambre des mesures entreprises par la présidence avec le chef du gouvernement et le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement, afin de mettre en place une commission mixte parlementaire-gouvernementale pour convenir d'une mouture conjointe faisant l'objet d'unanimité.

En ce qui concerne les mesures préventives et d'accompagnement relatives à la pandémie de Coronavirus, le président et les composantes de la Chambre ont mis en avant leur souci quotidien qui a caractérisé et qui caractérise la gestion de ce fléau sanitaire.

Ainsi, toutes les informations ont été fournies concernant la désinfection complète de l'hémicycle, des salles des commissions, des bureaux, ainsi que le suivi des cas confirmés et des contacts, outre les mesures administratives préventives.

Dans le cadre de la poursuite de ces efforts, il a été convenu d'élaborer un programme préventif intégré en coordination avec le ministère de la Santé.

Les cliniques privées plus que jamais sur la sellette

Hanane Rihabe : Bon nombre de ces établissements ne sont pas au rendez-vous à un moment où le Maroc et les Marocains font face à la pandémie



Le scandale des cliniques privées qui fixent, en pleine crise sanitaire, des tarifs astronomiques pour l'hospitalisation des malades atteints de la Covid-19 et qui recourent à des pratiques illégales comme le dépôt de chèques de garantie pour la prise en charge des patients, continue de faire des remous.

Cette amère réalité n'a pas laissé indifférent le Groupe socialiste au nom duquel Hanane Rihab s'est exprimée lors de la tenue de la séance des questions orales à la Chambre des représentants lundi dernier pour interpellier le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, à propos des pratiques de ces cliniques jugées « scandaleuses » par la députée socialiste. « C'est une honte ! », appel entonné.

Sans aller par quatre chemins, Hanane Rihab a vivement critiqué de telles pratiques en déclarant : « Nous sommes scandalisés par les pratiques et la cupidité des cliniques privées et par les conclusions qui ont résulté de la rencontre entre le ministère de tutelle et leurs représentants ». Et de marteler : « Les cliniques privées n'ont pas été au rendez-vous au moment où le Maroc et les Marocains affrontent cette pandémie ».

La députée ittihadie a, en revanche, salué les efforts consentis par le personnel travaillant dans le secteur de la santé publique durant cette crise sanitaire inédite. « Toute notre gratitude pour le personnel administratif et médical du secteur de la santé publique, toute notre gratitude pour ces soldats qui soignent les Marocains durant cette

crise sanitaire que traverse notre pays », a-t-elle assuré.

Elle a, par ailleurs, souligné que son groupe parlementaire appelle au réalisme dans le traitement des questions se rapportant aux problèmes de la santé et refuse « les surenchères » politiques concernant ce sujet.

Le ministre de la Santé a implicitement reconnu dans son intervention qu'il y a eu des cas de « dépassement des tarifs des services médicaux fournis aux patients atteints de la Covid-19 », par certaines cliniques privées, et que son département a dû intervenir en vue de « trouver des solutions raisonnables pour mettre fin à ce phénomène avec la participation de toutes les parties concernées ».

Dans ce sens, Khalid Ait Taleb a rappelé les conclusions de la réunion tenue la semaine dernière (jeudi 19 novembre) à Rabat et consacrée à la poursuite de la coordination des mesures à prendre face aux dépassements flagrants des grilles tarifaires des soins médicaux offerts aux patients de la Covid-19, constatés dans certaines cliniques privées.

Selon lui, une commission centrale et des commissions régionales seront chargées du suivi et du contrôle de la prise en charge des malades atteints de la Covid-19 dans les cliniques privées.

La commission centrale est composée de l'inspection générale du ministère, de l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) et de l'Ordre national des médecins.

Les commissions régionales, quant à elles, sont composées des inspecteurs régionaux relevant du département de tutelle et des représentants des conseils régionaux de l'Ordre national des médecins, en coordination avec l'ANAM.

Lors de cette réunion, présidée par le ministre de la Santé, l'accent a été mis sur le référentiel

légal et contractuel en vigueur (loi 65-00, conventions nationales) et la nécessité de produire des pièces justifiant le dommage subi auprès des organes compétents (inspection du ministère de la Santé, l'ANAM).

A cette occasion, le ministre de la Santé a souligné l'impératif de respecter le protocole et les tarifs référentiels, affirmant que tout dépassement sera traité avec vigueur et qu'en même temps, des solutions aux contraintes des cliniques privées seront recherchées, notamment en ce qui concerne le coût de la prise en charge des patients Covid-19.

Boubker Largou, président de l'OMDHF, a, pour sa part, dénoncé les pratiques des cliniques privées et les a considérées comme « illégales et immorales » à un moment où le Maroc traverse une crise sanitaire sans précédent dans son histoire.

« Il y a deux secteurs principaux qui ont connu de telles pratiques pendant la pandémie, à savoir le secteur de l'enseignement privé et les cliniques privées, qui considèrent respectivement l'éducation et la santé comme une marchandise », tout en appelant « le gouvernement à agir avec une main de fer afin de mettre fin à de telles pratiques et de fixer des normes spécifiques pour les cliniques privées dans le cas de la prise en charge des malades infectés par la Covid-19 ».

Selon le président de cette ONG, de telles pratiques feront l'objet de l'un des principaux axes du rapport que l'OMDHF est en train de finaliser sur la pandémie. Lequel rapport, intitulé « Pour une approche de droits de l'Homme des crises, des catastrophes et des pandémies : Le Maroc et sa lutte contre la Covid-19 comme modèle » sera présenté à la fin du mois de décembre prochain.

Mourad Tabet

Mise en place d'une stratégie nationale de vaccination anti-coronavirus

“

Khalid Ait Taleb

L'opération de vaccination anti-Covid-19 s'étalera sur 12 semaines et ciblera les citoyens de plus de 18 ans selon un calendrier en deux injections



Le ministre de la Santé, Khaled Ait Taleb, a annoncé, lundi à Rabat, la mise en place d'une stratégie nationale de vaccination contre la Covid-19 dans l'ensemble des régions du Royaume.

Parmi les mesures prises figure l'élaboration d'une stratégie nationale de vaccination contre le coronavirus pour toutes les régions, ciblant une grande partie de la population avec en priorité les professionnels de la santé, les enseignants, les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, sachant que cette opération s'étalera sur 12 semaines, a-t-il précisé lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants.

Ainsi, des commissions centrales ont été instaurées en vue de préparer l'ensemble des documents et plans ainsi que les outils nécessaires pour la mise en oeuvre de la stratégie nationale, a poursuivi le ministre.

Il s'agit de la commission technique chargée d'élaborer des guides techniques sur le vaccin et de mettre sur pied des équipes de vaccination avant le démarrage de l'opération, de la commission du médicament chargée de vérifier le processus d'homologation pour l'utilisation du vaccin à l'échelle nationale ainsi que la commission logistique qui veillera à l'évaluation des ressources disponibles et celles qui restent à acquérir.

Le responsable gouvernemental a également cité la commission de communication en charge de la préparation de la stratégie nationale de communica-

tion afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, et la commission de suivi et d'évaluation chargée de préparer un plan et des mécanismes d'inscription des bénéficiaires et de suivre leur état de santé durant et après la vaccination. Compte tenu de l'importance de cette opération d'envergure nationale et dans le souci de faciliter sa mise en œuvre concrète, il a été procédé au niveau territorial à la mise en place d'une commission technique conjointe où sont représentés les ministères de l'Intérieur et de la Santé, laquelle commission se réunit de manière périodique pour préparer l'opération et vérifier ses aspects opérationnels.

A l'échelle territoriale, tous les services décentralisés ont été informés du contenu de la stratégie nationale de vaccination, a poursuivi le ministre, ajoutant que les aspects pratiques et techniques de l'opération ont été communiqués aux représentants de la direction régionale de la santé, dans l'objectif d'en élaborer des plans provinciaux et régionaux.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que l'opération de vaccination anti-Covid-19 va couvrir les citoyens de plus de 18 ans selon un calendrier vaccinal en deux injections.

La priorité sera donnée aux staffs se trouvant en première ligne dont le personnel de la santé, les autorités publiques, les forces de l'ordre, le personnel de l'éducation nationale ainsi que les personnes âgées et vulnérables, a-t-il précisé.

L'opération sera par la suite étendue au reste de la population, afin de préser-

ver la santé publique et réduire les répercussions économiques et sociales de la pandémie, tout en garantissant un taux de couverture vaccinale de près de 80% de la population, a-t-il ajouté.

Le responsable gouvernemental a relevé que ce processus s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'accès au vaccin, à travers notamment la mise en place d'espaces de vaccination respectueux des règles de distanciation sociale, soulignant que les équipes de vaccination devront se rendre, conformément à un programme prédéfini, dans les hôpitaux, les administrations publiques, les établissements pénitentiaires, usines et autres.

"Nous sommes à quelques semaines du lancement de cette opération", a affirmé le ministre, relevant que le processus d'acquisition et de mobilisation des ressources nécessaires dans les provinces et préfectures a été lancé en prévision du démarrage de la vaccination. En effet au niveau territorial, des équipes de vaccination ont été mises en place et un total de 2.888 espaces sont en cours d'aménagement à cet effet, a-t-il précisé.

Khalid Ait Taleb a assuré que l'expérience du Royaume en matière de vaccination sera mise à profit dans le cadre du Programme national d'immunisation, lequel a contribué, depuis les années 1960, à l'éradication de diverses maladies infectieuses et mortelles, notamment chez les enfants.

Parmi les principales mesures déployées pour faire face à la propagation de la pandémie de Covid-19, conformément aux Hautes directives de Sa Ma-

jesté le Roi Mohammed VI, figure l'immunisation de la population par la vaccination. Un comité scientifique marocain de haut niveau assure le suivi du processus d'élaboration du vaccin.

Grâce à l'implication personnelle de S.M le Roi, le Maroc se trouve en position en vue de la fourniture du vaccin anti-Covid-19, dont la sécurité, l'efficacité et l'immunité ont été confirmées à travers des indicateurs positifs et des essais cliniques menés sur de nombreux volontaires au Maroc et dans plusieurs autres pays du monde.

En application des Hautes directives Royales, a-t-il poursuivi, le gouvernement veille à la préparation proactive de cette opération nationale d'envergure aux plans sanitaire, logistique et technique, avec notamment la mobilisation de tous les services et départements ministériels concernés, notamment le ministère de la Santé, l'administration territoriale et les forces de l'ordre, et bénéficiant du soutien des Forces Armées Royales dans le respect des normes de qualité en la matière.

En dépit des contraintes, le ministère veille à préparer les structures et équipements adéquats et à assurer la disponibilité des médicaments et équipements médicaux nécessaires au sein des établissements de santé, dans le cadre du programme national de veille et de riposte à l'infection par le coronavirus, à travers, entre autres, l'acquisition des traitements du protocole thérapeutique pour la prise en charge de la Covid-19 et d'équipements de protection individuelle.

Le “butin” qui trahit l'expédition du Polisario à El Guerguarat



Les reporters qui ont assuré la couverture des derniers développements dans la zone tampon d'El Guerguarat après l'intervention résolue des FAR n'en croyaient pas leurs yeux,

en fouillant les ruines des tentes incendiées par les milices du Polisario avant de prendre la poudre d'escampette dans le désert.

Plusieurs objets et gadgets trouvés sur place suscitent en effet des interrogations légitimes sur la nature de l'expédition des séparatistes et sur les mauvaises intentions des maîtres éphémères des lieux.

En prenant la fuite, ces "bandits au vrai sens du terme", selon l'expression même du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, ont abandonné des boîtes de conserve de thon, de lait, des dattes, des sacs de lentilles, des bouteilles de limonade, des médicaments, des ustensiles, des paquets de cigarettes et des postes TV. Mais pas seulement.

Il y avait aussi des haches, des bâtons en fer, des plaques d'immatriculation algériennes, de la chicha, des produits aphrodisiaques, des tracts de propagande et même des seringues et du sérum.

Un arsenal de guerre qui trahit le caractère civil et spontané de ce camp, car seule une organisation militaire peut acheminer cette grande logistique des camps de Tindouf, à plus d'un millier de km plus loin, et l'installer au beau milieu du désert.

La majorité des produits proviennent de l'Algérie. Normal puisque le parrain principal de cette guerre fratricide

contre le Maroc n'est autre que ce pays qui n'a jamais caché son rêve d'encercler le Maroc et de le couper de l'Afrique subsaharienne.

D'autres produits sont fabriqués en Europe et envoyés aux camps de Tindouf par le Programme alimentaire mondial, ce qui pose encore une fois la question légitime sur l'usage et la destination finale de l'aide humanitaire internationale.

Dès le départ, le Maroc avait mis en garde l'ONU et la communauté internationale contre le caractère militaire de cette expédition suicidaire du Polisario, puisque les hommes et femmes, présents sur place, n'ont pas parcouru de leur propre gré des centaines de km, en plein désert, sans être encadrés par les milices des séparatistes et sans la bénédiction de leur maître, l'Algérie.

Les cartes des champs de mines, trouvées dans les tentes brûlées, attestent de la manière la plus éloquente de l'implication des milices dans l'organisation de cette infiltration dans une zone tampon, au mépris du droit international et en violation des accords de cessez-le-feu.

La logistique mobilisée prouve que la soixantaine d'individus ayant investi les lieux au départ avaient l'intention de rester aussi longtemps que possible et allaient être rejoints ultérieurement par d'autres groupes. L'objectif est d'installer un grand camp à l'image du tristement célèbre Gdeim Izik, près de

Laâyoune.

Bref, il s'agit bel et bien de boucliers humains dans cette nouvelle croisade contre le Maroc.

Mais c'était sans compter avec la réaction prompte du Maroc qui a étouffé dans l'oeuf le projet pernicieux qui se tramait contre sa sécurité et son intégrité territoriale.

Après avoir laissé sa chance à la diplomatie et fait preuve d'une grande retenue, le Royaume a donc décidé de déloger ces coupeurs de routes qui ont semé la terreur dans la zone tampon après avoir attaqué les camions, agressé leurs chauffeurs et provoqué le personnel de la MINURSO.

Ainsi, la journée du 13 novembre aura été décisive dans cette bataille contre le tandem Algérie-Polisario !

Le Maroc a rétabli la situation, réglé définitivement le problème et restauré la fluidité de la circulation des biens et des personnes entre le Royaume et la Mauritanie via le poste-frontière d'El Guerguarat, comme l'a souligné S.M le Roi Mohammed VI lors de Son entretien téléphonique avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Fort du soutien arabe, africain et international, le Maroc, tout en restant constamment attaché au cessez-le-feu, demeure fermement déterminé à réagir, avec la plus grande sévérité, et dans le cadre de la légitime défense, contre toute menace à sa sécurité et à la quiétude de ses citoyens.



Parmi les objets abandonnés sur place par les séparatistes, il y avait notamment des haches, des bâtons en fer, des plaques d'immatriculation algériennes, des tracts de propagande et même des seringues et du sérum physiologique

Le Malawi salue l'action pacifique du Maroc pour garantir la libre circulation à El Guerguarat



Le Malawi salue l'action "pacifique" et "décisive" menée par le Maroc afin d'assurer la libre circulation civile et commerciale au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères.

Le Malawi affirme "son soutien total à la libre circulation des personnes et des biens au niveau de cet important passage frontalier", souligne le ministère malawien dans un communiqué. Le Malawi a également assuré "s'aligner sur les efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution politique, diplomatique et durable à la question du Sahara marocain".

La même source ajoute que le Malawi reconnaît "les efforts pacifiques engagés par le Maroc afin de parvenir à une solution durable sous l'égide de l'ONU, comme explicitement indiqué dans les résolutions du Conseil de sécurité".

La République tchèque loue l'engagement marocain concernant l'accord de cessez-le-feu

La République tchèque a salué, lundi, l'engagement du Maroc à maintenir l'accord de cessez-le-feu de 1991 sous l'égide de l'ONU et appelle le Polisario à faire de même. "Avec d'autres pays de l'UE, nous saluons l'engagement du Maroc à maintenir le cessez-le-feu négocié par l'ONU en 1991, et nous appelons le Polisario à faire de même", indique le ministère tchèque des Affaires étrangères dans un communiqué. La République tchèque suit de près la situation dans la région d'El Guerguarat, à la frontière maroco-mauritanienne, indique la même source.

Le communiqué ajoute que la République tchèque affirme "appuyer la reprise rapide du dialogue politique sous les auspices de l'ONU afin de trouver une solution durable à la question du Sahara, et ce, dans le respect des principes du droit international".

La Dominique condamne les actes de provocation et de banditisme des séparatistes

La Dominique condamne les actes de provocation et de banditisme perpétrés par les milices du Polisario dans la zone tampon d'El Guerguarat, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et des Relations avec la diaspora du Commonwealth de Dominique.

"La Dominique est solidaire avec le Maroc en ce qui concerne la préservation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale et condamne les actes de provocation, de banditisme, de vol et les autres pratiques inacceptables perpétrées par les milices du Polisario, a souligné le ministère dans un communiqué.

Ces derniers "cherchent de manière délibérée et volontaire à interrompre la circulation civile des personnes et des biens dans la zone tampon d'El Guerguarat", poursuit le communiqué, qualifiant "l'entrée illégale" des milices de Polisario dans la zone tampon d'El Guerguarat de "violation flagrante" du cessez-le-feu, en vigueur depuis 1991. "L'entrée illégale des milices du Polisario dans la zone tampon d'El Guerguarat constitue une violation flagrante de l'accord militaire n° 1, ainsi qu'une transgression flagrante des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et une grave menace pour la sécurité et la stabilité de la région", précise le ministère.

Le Commonwealth de Dominique, poursuit le communiqué, "soutient l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à mettre fin aux incursions illégales dans la zone tampon d'El Guerguarat, afin d'assurer la sécurité des citoyens et la fluidité du trafic et de la circulation commerciale".

"Nous gardons l'espoir que le Secrétaire général des Nations unies et son envoyé personnel parviendront à une solution politique, définitive, pragmatique et durable à ce différend régional de longue date", a conclu le ministère.

Le Burkina Faso réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume



Le Burkina Faso a réitéré son soutien à l'intégrité territoriale du Maroc, tout en exprimant sa solidarité avec le peuple marocain, selon le ministère burkinabé des Affaires étrangères et de la Coopération.

Le Burkina suit, depuis le 21 octobre, avec une attention particulière les opérations et les actions entreprises par les milices du Polisario dans la zone tampon d'El Guerguarat, empêchant la libre circulation des personnes et des biens, a indiqué le ministère dans un communiqué, ajoutant que cela fragilise le cessez-le-feu signé avec le Royaume du Maroc.

Le ministère burkinabé des Affaires étrangères s'est dit aussi profondément préoccupé par ces actions illégales et soucieux du rétablissement d'une paix durable entre les parties, notant que ces actions portent un coup aux efforts du Secrétaire général des Nations unies visant à aboutir à une solution politique à la question du Sahara marocain.

La Fondation italienne Calabria Roma Europa salue l'attachement de Rabat au cessez-le-feu



La Fondation italienne Calabria Roma Europa, qui représente plus de 180 municipalités italiennes, a salué l'attachement du Maroc au « cessez-le-feu » en vigueur depuis 1991, dans la zone tampon d'El Guerguarat.

La Fondation s'est félicitée de même de l'engagement du Royaume dans le processus politique sous l'égide des Nations unies et sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, pour parvenir à une solution politique, négociée et durable autour du différend

régional sur le Sahara, en adéquation avec l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc en 2007, considérée comme sérieuse et crédible par la communauté internationale. La Fondation italienne dénonce, par ailleurs, les provocations irresponsables menées par le groupe séparatiste (Polisario) et consistant à bloquer la circulation civile et des marchandises dans ce noyau stratégique d'échanges commerciaux entre l'Europe et l'Afrique.

Ces agissements représentent une violation de l'accord de cessez-le-feu et une menace pour la paix et la stabilité dans une région déjà secouée par les défis du terrorisme djihadiste, de la traite d'êtres humains et du trafic de drogue, souligne la Fondation Calabria Roma Europa.

Elle a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de préserver, de façon permanente, la libre circulation des civils et des marchandises, telle qu'elle est garantie par le droit international.

Les stipendiés ont subi le coup de grâce

Le Polisario, soutenu par l'Algérie, a subi le coup de grâce à El Guerguarat après avoir défié l'ONU et la communauté internationale en rompant le cessez-le-feu, et en portant atteinte aux économies de la Mauritanie et des pays du Sahel, a affirmé, lundi à Kigali, le directeur général de l'Agence rwandaise d'information (ARI), André Gakwaya.

« L'intervention légitime du Maroc pour libérer le passage à la frontière sud maroco-mauritanienne, bloqué par les milices du Polisario pendant des semaines, a ouvert les yeux de la communauté internationale sur la nature de ce mouvement et surtout sur la menace qu'il représente », a souligné André Gakwaya, par ailleurs chercheur spécialiste de l'Afrique. Dans une déclaration à la MAP, cet expert a fait observer que les actions de déstabilisation et les menaces de guerre du front séparatiste donnent raison aux nombreux rapports média-

tiques et de renseignement faisant état de connexions entre le Polisario et les groupes terroristes au Sahel, relevant que « les pays du monde, et d'Afrique en particulier, ne peuvent plus tolérer la naissance d'un nouveau foyer de terrorisme ».

« Alors que les pays de l'Union africaine cherchent la meilleure formule pour faire taire les armes, sept ans après s'être promis de mettre un terme à toutes les guerres en Afrique en 2020, le Polisario vient menacer, sans aucune légitimité, les efforts et les espoirs de tout un continent », a-t-il enchaîné, faisant remarquer que ce mouvement séparatiste se retrouve aujourd'hui plus isolé que jamais, en dépit du soutien de son mentor, l'Algérie.

Interrogé au sujet de l'ouverture des Consulats généraux de nombreux pays arabes et africains dans le Sahara marocain, le chercheur a expliqué que « cet élan qui ne cesse de s'étendre est

la confirmation incontestable de la marocanité du Sahara et du rejet des thèses dépassées qu'avance le Polisario depuis des décennies ».

Aux yeux de cet expert, les provocations du Polisario ne sont pas motivées uniquement par le succès de la diplomatie marocaine, mais aussi par la réussite « remarquable » du Royaume à transformer la physionomie du Sahara marocain, grâce au programme de développement des provinces du Sud lancé en 2015 par S.M le Roi Mohammed VI.

« J'ai eu l'opportunité de me rendre au Sahara pour couvrir des conférences et événements internationaux. J'ai pu constater de près la dynamique de développement saisissante qui favorise la promotion socioéconomique, la durabilité et la bonne gouvernance », a-t-il ajouté, estimant que ce modèle de développement intégré a provoqué « une sorte de jalousie » de la part des séparatistes.

Un ancien SG adjoint de l'ONU met en garde contre les conséquences des tentatives du Polisario de violer le cessez-le-feu

Bernard Miyet, ancien Secrétaire général-adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix dont relève la Minurso, a mis en garde, dans un entretien accordé à la MAP, contre les tentatives du Polisario de violer le cessez-le-feu en déplaçant ses miliciens dans la zone tampon d'El Guerguarat, qui relie le Maroc et la Mauritanie.

« Tout ce qui contribue à remettre en cause le cessez-le-feu, directement ou indirectement, est malvenu et contraire aux engagements pris », a-t-il déclaré en réaction aux tentatives du Polisario d'entraver le trafic civil et commercial au niveau de cet axe routier vital reliant l'Europe et l'Afrique de l'Ouest via le Maroc et la Mauritanie.

Bernard Miyet, qui a occupé le poste de Secrétaire général-adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix entre 1997 et 2000, a souligné que les agissements du Polisario « susciteraient logiquement et inévitablement une condamnation par le Conseil de sécurité comme ce fut déjà le cas en 2018 en ce qui concerne cette même zone d'El Guerguarat ».

L'ancien responsable onusien a regretté l'absence d'avancée politique, soulignant qu'une telle situation représente « un drame pour les réfugiés sans perspectives » dans la région de Tindouf (sud-ouest de l'Algérie).

Il s'agit aussi, selon Bernard Miyet, d'un obstacle majeur à l'établissement de relations mutuellement enrichissantes et avantageuses entre les pays du Maghreb ».

L'ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU a, d'autre part, noté que cette organisation n'a eu de cesse d'appeler, dans ses différentes résolutions, à un règlement politique, qui peut, a-t-il dit, « ouvrir la voie à la recherche d'une formule alternative, comme une autonomie significative afin de surmonter les blocages ».

Rappelant également les appels, contenus dans les résolutions onusiennes à l'adresse de toutes les parties de ce conflit régional à faire preuve de réalisme et d'un esprit de compromis afin d'aller de l'avant, Bernard Miyet a fait observer que la dernière résolution 2548 du Conseil de sécurité du 30 octobre 2020 s'inscrit dans la même logique avec un appel à une solution politique réaliste, pragmatique et durable.

Cette résolution semble marquer le souhait de la majorité des membres de l'instance décisionnelle de l'ONU de sortir des schémas traditionnels qui leur paraissent constituer une impasse tout en voulant maintenir la paix dans la région, a indiqué Bernard Miyet, en s'interrogeant si le Polisario cherche, en déplaçant ses miliciens dans la zone tampon d'El Guerguarat, « à manifester sa déception et sa colère » face à cette évolution de la question de l'intégrité territoriale du Maroc au sein des instances onusiennes.

L'ancien responsable onusien n'a pas manqué de mettre en garde contre les conséquences d'un conflit armé sur toute la région sahélo-saharienne, déjà sous la menace du terrorisme et du crime organisé transfrontalier.

« Il est évident que personne n'a intérêt à enflammer la région sahélo-saharienne qui est déjà suffisamment dangereuse et même explosive », a-t-il dit, mettant en garde que la déstabilisation de cette région « ne serait pas sans conséquences y compris sur le voisinage européen ».

Il importe donc que les pays de la région s'emploient résolument à réduire les tensions et à s'opposer à toute tentative de déstabilisation, a-t-il enchaîné, relevant que le Conseil de sécurité sera très attentif à toute éventuelle dégradation de la situation.

Le Maroc réitère son attachement aux principes de la Convention sur les mines antipersonnel



Le Maroc a réitéré à Genève son attachement aux principes fondamentaux humanitaires de la Convention sur les mines antipersonnel "qui relève d'un engagement stratégique, depuis les premières phases de sa négociation, jusqu'à son adoption, et aujourd'hui encore".

"Partant de cette conscience responsable, le Royaume du Maroc participe activement, aussi bien par ses Forces Armées Royales, qu'avec les experts de différents départements et la société civile, à toutes les réunions de la Convention, respecte sans relâche ses

fondements et principes humanitaires et contribue de manière volontaire à son renforcement à travers la soumission volontaire du Rapport national de transparence, en vertu de son article 7", a affirmé l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber qui s'exprimait au titre du débat général de la 18ème réunion des Etats parties à la Convention sur les mines antipersonnel, tenue dans le courant de la semaine dernière à Genève.

"C'est en ce sens que l'adhésion à la Convention d'Ottawa demeure une priorité nationale, qui sera honorée aussitôt le différent régional artificiel sur le Sahara marocain, dûment résolu", a-t-il poursuivi.

Il a mis en avant dans ce sens les efforts entrepris par les autorités marocaines, conformément aux engagements internationaux, depuis 1975 et dans le cadre de l'accord signé avec la MINURSO en 1999, relatif à l'échange d'informations, au marquage des zones de mines, au déminage et à la destruction des mines.

Omar Zniber a indiqué que 13 modules de déminage sont déployés sur le terrain en permanence. Entre janvier 2014 et septembre 2020, seulement, 377 détachements de déminage ont été déployés, tandis que 964 interventions d'urgence ont été réalisées au cours de cette même période.

L'ensemble de ces opérations ont permis d'éliminer la menace sur une superficie de 5763,88 km², en découvrant et neutralisant 96.758 mines terrestres dont 49.336 mines antipersonnel et 21.035 restes explosifs de guerre, a-t-il poursuivi.

Il a rappelé, en outre, que le Royaume réalise des campagnes de sensibilisation

multiples sur les risques des mines et restes explosifs de guerre, au niveau des provinces du Sud du Royaume, grâce aux bureaux régionaux des départements concernés, dans les trois régions du Sahara marocain, en coopération avec le Croissant-Rouge marocain et le Comité international de la Croix-Rouge, et un grand nombre d'acteurs de la société civile.

Ces campagnes de sensibilisation ont bénéficié à 83.545 personnes (47,6% de femmes) dont 52.910 enfants, notamment via 200 séances d'éducation en milieu scolaire et 360 journées de travail en milieu rural, a-t-il fait savoir.

"Néanmoins, sur la période de 1975 à aujourd'hui, un nombre important de victimes, s'élevant à 2692, est à déplorer, dont 813 décès, du fait des mines posées de manière anarchique par les milices séparatistes dans nos provinces du Sud", a-t-il fait remarquer.

A ces victimes, a-t-il poursuivi, le Maroc accorde une assistance complète et une prise en charge totale de la situation allant des soins, jusqu'aux opérations chirurgicales, rééducation, pose de prothèses et soutien psychosocial. Ces victimes bénéficient également des dispositions comprises dans la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, à laquelle le Maroc a adhéré en 2009, en vue de leur autonomisation et réinsertion dans la société nationale, de manière effective, a souligné l'ambassadeur.

De plus, le cadre législatif national assure une indemnisation à toutes les victimes de mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre, sans tenir compte de leur source, bien qu'elles soient, à grande échelle, posées par les séparatistes, a-t-il rappelé.

660 nouveaux véhicules acquis par la DGSN

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mis quelque 660 véhicules neufs à la disposition de ses services centraux et décentralisés, de normes techniques des plus développées, dans le cadre de son plan de renouvellement et de développement de son parc automobile et d'équipement des différentes équipes de police et unités d'intervention de véhicules qui leur permettent de s'acquitter convenablement de leurs missions de maintien de la paix et de garantir la sécurité des citoyens.

Dans un communiqué, la DGSN indique que ses services ont misé sur la dotation des équipes et services sécuritaires de voitures et motos adaptées à la nature de leurs missions, notamment en véhicules utilitaires propres à la police de secours et à toutes les autres unités de sûreté, des voitures 4x4 pour intervenir dans diverses situations et des voitures légères, quads et motos cylindrées, ainsi que des camions pour la cavalerie de la sûreté nationale et pour les brigades cynotechniques (chiens de police dressés).

Les nouveaux véhicules comprennent également des bus destinés au transport des fonctionnaires pour leurs missions officielles et régulières, d'une capacité de 11 à 21 places, ainsi que des camions pour les groupes mobiles de maintien de l'ordre, en plus de 36 ambulances et trois camions de remorquage, ajoute la même source.

La DGSN a également équipé les groupes mobiles de maintien de l'ordre de 14 camions de pompes à eau dotés de caméras de surveillance et d'enregistrement des interventions, et de machines pour dégager la route et lever les obstacles qui entravent la fluidité de la circulation, ainsi que d'autres équipements de pointe pour assurer l'intervention à distance.

Ce nouveau matériel logistique s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la DGSN pour développer et moderniser son parc automobile, conclut le communiqué.



De 1975 à aujourd'hui, 2692 victimes des mines posées de manière anarchique par les séparatistes dans nos provinces du Sud sont à déplorer

16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre



Comme chaque année, la campagne mondiale des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » aura lieu entre le 25

novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et le 10 décembre, Journée internationale des droits humains.

Organisée chaque année depuis 2008 à l'appel du Secrétaire général des Nations unies, la campagne mondiale des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes et aux filles constitue un appel à la mobilisation générale. Des actions sont organisées tout au long des 16 jours par les institutions nationales, les organisations de la société civile, les médias et le secteur privé, les représentations diplomatiques et les agences de coopération, en partenariat avec le Système des Nations unies au Maroc, afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cette violation des droits humains, de promouvoir et de renforcer le plaidoyer, et d'informer sur les services disponibles pour les femmes et les filles en situation de violence.

Eu égard à la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la Covid-19, le thème de mobilisation pour l'édition 2020 de la campagne est « Vulnérabilité aggravée et accentuée des femmes en temps de crise ». La thématique s'inscrit ainsi dans le cadre des engagements internationaux du Maroc, récemment réitérés par la Déclaration lancée par le Royaume du Maroc avec d'autres États

membres en appui à l'appel du Secrétaire général des Nations unies concernant la violence faite aux femmes et la Covid-19.

En effet, si la crise sanitaire a frappé tout le monde, elle a surtout accentué les inégalités préexistantes. Les discriminations fondées sur le genre ont été exacerbées et les filles et les femmes ont une fois encore davantage souffert, que ce soit par l'intensification des violences conjugales et familiales, ou par la perte de leur activité génératrice de revenu, les femmes étant surreprésentées dans le secteur informel et dans les domaines d'activités en crise.

Menée sous le hashtag officiel #Démasquons_la_violence, l'édition 2020 a pour objectif de révéler l'impact de la Covid-19 sur différents groupes de femmes particulièrement vulnérables à des formes intersectionnelles d'inégalité et de discrimination (femmes rurales, migrantes, réfugiées, en situation de handicap, âgées, mères célibataires, femmes vivant avec le VIH, etc).

Cette année, et compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la campagne arborera un format inédit : elle sera exclusivement médiatique et digitale. Cela permettra également à l'édition 2020 de la campagne d'être accessible à tous et à toutes et à travers tout le territoire national, et même au-

delà des frontières. Pour cela, différents outils de communication ludiques et informatifs de sensibilisation seront développés et disséminés sur les sites et les réseaux sociaux des partenaires institutionnels, de la société civile, des agences des Nations unies et sur les canaux des partenaires médiatiques de la presse écrite, de la radio et de la télévision.

L'opération « Oranger le monde » sera renouvelée cette année et connaîtra la participation de nouveaux partenaires. Pour rappel, cette action consiste à illuminer des édifices emblématiques et des monuments en orange partout dans le monde afin de sensibiliser l'opinion publique sur le phénomène de la violence vécue par les femmes. Cette année, au Maroc, la Direction générale de la sûreté nationale, le Parlement, le Pont Mohammed VI à haubans, la gare de Rabat-Agdal et le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, entre autres, s'illumineront en orange, pour marquer l'engagement de ces institutions pour l'élimination d'urgence de la violence contre les femmes et les filles. Les transports publics de la région Rabat-Salé seront également habillés en orange et diffuseront des messages de sensibilisation pour appuyer la communication autour de cette campagne.



La campagne mondiale sera menée au Maroc entre le 25 novembre et le 10 décembre

Amin Bennouna, expert en énergie

Masen ne possède aucune grande centrale de production d'électricité

Entretien

Tous ses grands projets sont possédés en parts majoritaires et exploités par des opérateurs privés

Une convention sur le transfert à l'Agence marocaine pour l'énergie durable société (Masen) de toutes les activités de l'Office en liaison avec la production d'énergies renouvelables a été signée récemment entre les deux parties. Amin Bennouna, professeur à l'Université Cadi Ayyad et directeur du projet "Monographie de l'énergie au Maroc" livre à la MAP sa lecture des objectifs à atteindre de ce transfert ainsi que les moyens à investir à même de faire réussir la stratégie énergétique 2030.



Quels sont les objectifs à atteindre par ce transfert ?

En tant que groupe chargé de piloter les énergies renouvelables au Maroc, Masen ne possède aucune grande centrale de production d'électricité puisque tous ses grands projets réalisés sont possédés en parts majoritaires et exploités par des opérateurs privés dans le cadre de PPA (Power Purchase Agreement) de long terme.

Ainsi, le transfert des actifs de production d'électricité d'origine renouvelable à fin 2019 qui concerne 1.995 MW de capacités de production électrique, soit 37% de ses capacités propres et 18,4% de celles du pays, sera accompagné d'une part du personnel de production de la branche électrique de l'ONEE (estimée entre 20 à 30%, soit 350 à 500 agents de l'ONEE - Branche électrique).

En 2019, les capacités objet dudit transfert ont produit 2.237GWh (24,5% de la production ONEE-BE et 5,5% de celle du pays). La production d'énergies renouvelables est une activité très capitalistique et ce transfert va donc asseoir MASEN sur un patrimoine industriel conséquent, tout en allégeant l'ONEE-BE dont la culture, plutôt "old school", n'a ja-

mais été enthousiasmée par la variabilité de la production d'électricité renouvelable.

Pourtant, l'ONEE-BE continuera à faire face à cette variabilité en assurant, dans son centre de dispatching, la mise en œuvre de capacités de production assurant l'équilibre instantané entre offre et demande d'électricité, mais on ne pourra plus l'accuser de ne pas inciter le développement de l'électricité d'origine renouvelable puisque ce sera à MASEN seule de le faire et en sera donc seule comptable.

Comment peut-il contribuer à la promotion du secteur des énergies renouvelables au Maroc ?

Les missions assurées par l'ONEE-BE durant ces deux dernières décades ne lui ont pas permis de contribuer efficacement à atteindre les objectifs fixés par S.M le Roi. Ce transfert va donc permettre une sorte de spécialisation de la prise en charge de l'équipement de production électrique du pays et notamment de sa composante renouvelable en complétant les attributions de Masen en tant que seul opérateur public, ayant compétence pour le déploiement d'équipements de production d'électricité renouvelable.

Sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, le Maroc a révisé à la hausse ses ambitions projetées en matière d'énergies renouvelables et a décidé de porter la part de ces énergies dans le bouquet électrique national de 42% en 2020 à 52% en 2030. Quels moyens et investissements doivent-ils être déployés pour la mise en place de cette vision ?

En effet, je tiens à préciser que c'est le dynamisme qui aura permis aux capacités de production d'électricité éolienne de friser l'objectif de 2.000MW et c'est le patrimoine existant avant même 2009 qui aura permis aux capacités de production d'électricité hydraulique de s'approcher des 2.000MW. Il faut aussi noter qu'à peine la moitié des 2.000 MW ciblés des capacités de production d'électricité solaire sera opérationnelle.

Conservé les prérogatives institutionnelles et les modes de fonctionnement actuels n'était donc pas de nature à faire les "rattrapages" nécessaires pour réaliser les objectifs de 2030, d'où la réponse à la première question.

Ensuite, mes prévisions récentes

du scénario le plus "réaliste" pour 2030, auxquelles je me cale pour décliner en puissance l'objectif de 52%, sont en baisse par rapport aux anciennes puisqu'elles ne donnent que 46.500 GWh d'électricité nette injectée correspondant à une puissance maximale appelée de 7.550 MW.

Pour répondre à une telle demande en respectant l'objectif des 52%, une des solutions serait d'avoir mis en service 3.156 MW d'éolien (soit 1.372 MW de plus qu'en 2020), 3.187MW d'hydraulique (soit 1.417 de plus) dont 1.414 MW de STEP (soit 950 de plus) ou encore 4.017 MW de solaire (soit 3.190 MW de plus).

Le dernier objectif ne pourra pas être atteint sans la production d'électricité solaire dispersée par les consommateurs auto-producteurs.

Je tiens aussi à ajouter que les STEP, grâce au stockage qu'elles permettent, faciliteront la gestion de la variabilité de la production d'électricité renouvelable mais cela ne sera pas possible en prenant du retard sur les mises en service (celle de la STEP de Abdelmoumen aura finalement été retardée de 6 ans par rapport au premier calendrier de la Stratégie nationale).

L'Europe doit tenir tête à la Hongrie et à la Pologne



La Hongrie et la Pologne ont opposé leur veto à la proposition de budget de l'Union européenne pour un montant de 1.150 milliards € sur sept ans, ainsi qu'au fonds de relance européen de 750 milliards €. Bien que ces deux pays soient les plus grands bénéficiaires de ce budget, leurs gouvernements refusent catégoriquement que l'accès aux fonds soit conditionné au respect de l'Etat de droit, une exigence imposée par l'UE à la demande du Parlement européen. Ils sont, en effet, conscients de violer l'Etat de droit à plusieurs égards scandaleux, et refusent d'en payer les conséquences.

Ce n'est pas tant au concept abstrait de l'Etat de droit que s'opposent le Premier ministre hongrois Viktor Orbán et, dans une moindre mesure, le dirigeant de facto de la Pologne, Jarosław Kaczyński. Ce qu'ils voient d'un mauvais œil, c'est plutôt le fait que l'Etat de droit représente une limite pratique à leurs manœuvres de corruption personnelle et politique. Leur veto constitue la tentative désespérée de deux transgresseurs en série.

Sans précédent, ce refus intervient à l'heure où l'Europe souffre d'une augmentation vertigineuse du nombre de cas de Covid-19. Le veto a plongé dans la confusion les représentants des autres pays de l'UE. Mais une fois le choc passé, une analyse étroite révèle qu'il existe un moyen de le contourner.

En effet, les réglementations sur l'Etat de droit ont bel et bien été adoptées. En cas d'absence d'accord autour d'un nouveau budget, le budget précédent, qui expire fin 2020, est alors prolongé annuellement. En l'occurrence, la Hongrie et la Pologne ne percevraient aucun versement en vertu de ce budget, puisque leurs gouvernements ne respectent pas l'Etat de droit.

De même, le fonds de relance, baptisé Next Generation UE, pourrait être mis en œuvre en recourant à une procédure de coopération renforcée, comme l'a proposé Guy Verhofstadt. Si l'UE empruntait cette voie, le veto Orbán-Kaczyński serait alors contourné. La question est de savoir si l'UE, avec peut-être en chef de file la chancelière allemande Angela Merkel, est capable de mobiliser la volonté politique nécessaire.

Je suis un partisan engagé de l'UE en tant que modèle de société ouverte bâtie sur l'Etat de droit. Juif hongrois d'origine, je suis particulièrement préoccupé par la situation en Hongrie, où j'œuvre en tant que philanthrope depuis plus de 30 ans.

Orbán a construit en Hongrie un système kleptocratique très élaboré, qui lui permet de faire secrètement les poches au pays. Si les montants à hauteur desquels il est parvenu à enrichir sa famille et ses amis sont difficiles à estimer, nombre de ses proches sont devenus excessivement fortunés. Orbán use désormais de la nouvelle vague de Covid-19 pour faire amender la Constitution hongroise et la loi électorale (une fois de plus), ainsi que pour consolider à vie sa position de Premier ministre par des moyens constitutionnels. C'est une véritable tragédie pour le peuple hongrois.

Laissez-moi vous donner quelques exemples de la manière dont Orbán dépouille la population hongroise. Il a transféré d'importantes sommes d'argent public vers un certain nombre de fondations privées, qu'il contrôle indirectement. Par un mécanisme constitutionnel astucieux, Orbán retire désormais de manière permanente ces actifs du domaine public ; il faudrait une majorité de deux tiers au Parlement pour restituer ces actifs au peuple hongrois.

Les montants en question atteignent près de 2,8 milliards \$.

Dans une série de transactions frauduleuses, les sociétés proches d'Orbán ont acheté plus de 16.000 respirateurs au nom de la Hongrie, pour quasiment 1 milliard \$, soit bien au-delà de nombre de lits de réanimation et de personnels médicaux susceptibles de recourir à ces respirateurs. Une analyse des données commerciales internationales révèle que c'est la Hongrie qui, au sein de l'UE, a dépensé le plus pour acheter des respirateurs en provenance de Chine, déboursant à une certaine période plus de 50 fois plus que l'Allemagne.

L'une de ces sociétés a également conclu une commande auprès de la Slovaquie, dont le Premier ministre Janez Janša est un proche allié politique d'Orbán. L'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) doit faire la lumière sur cette possible escroquerie à l'encontre de l'UE. De même, le récent contrat relatif au vaccin russe, en vertu duquel la Hongrie sera le premier pays européen à en bénéficier, mérite que l'on s'y intéresse de près.

Pendant ce temps, Orbán cherche à s'exonérer de toute responsabilité dans ces manœuvres, et prend des mesures pour empêcher que se reproduise l'épisode des élections locales de 2019, lorsque son parti le Fidesz avait perdu le contrôle du gouvernement municipal de Budapest et d'autres grandes villes. Il ne ménage pas ses efforts pour priver Budapest de ressources financières, opposant un veto à la demande de la ville consistant à emprunter de l'argent à la Banque européenne d'investissement pour acheter de nouveaux équipements de transport en commun compatibles avec la distanciation sociale. Il manque désormais à Budapest 290 millions \$ dans son budget pour 2021. Des situa-

tions similaires s'observent dans d'autres villes dont la municipalité n'est pas contrôlée par le Fidesz.

Les partis d'opposition en Hongrie tentent courageusement d'affronter Orbán en formant une liste commune de candidats pour les élections législatives de 2022. Leurs chances de réussite sont malheureusement limitées, dans la mesure où Orbán est susceptible de changer les règles en un instant, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises. Choix bien commode, Orbán prévoit d'apporter ses tout derniers changements à la loi électorale au moment même où la pandémie fait rage, où Budapest se trouve sous couvre-feu, et où les soldats patrouillent les rues.

Orbán exerce, par ailleurs, une emprise quasi-totale sur les zones rurales, où vit la majorité de la population. Il y contrôle les informations que reçoivent les habitants, et les scrutins dans de nombreux villages ne sont pas secrets. Il est pratiquement impossible pour l'opposition de l'emporter dans les campagnes.

L'UE est la seule qui puisse aider le pays. Les fonds de l'UE pourraient par exemple être versés aux autorités locales, où la démocratie fonctionne encore en Hongrie, contrairement à ce qu'il se passe au niveau national.

L'UE ne peut se permettre de céder du terrain concernant les règles de l'Etat de droit. La manière dont elle répondra à la défiance Orbán-Kaczyński sera déterminante quant à sa capacité à survivre en tant que société ouverte fidèle à ses valeurs fondatrices.

Par George Soros

Président du Soros Fund Management et des Fondations de l'Open Society, pionnier de l'industrie des hedge funds et auteur de nombreux ouvrages

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FINE FLEUR		DÉBAUCHE	GRECQUE	CARBURANT	TÊTE		TYPE	COUP DE FEU	MÉTAL	MILIEU
REPARTIE							SUPER REFUGE			
				TUEUR À GAGES						
NÉGATION ROMAINS			NUDISTE PART			BROME			NATURE MORTE	
			GRISON			AUTEUR INCONNU		FIN DE VERBE NETS		
NOUVEAU LIEU	TRANS-ALPIN		S'INTRODUISIT	MONASTÈRE						
				UN ALLEMAND FIN D'ANNÉE			EN MARGE			SORTIES
FÛT					VOCIFÉRAI	RÉGIME	PRONOM ET ADVERBE		POSSESSIF	
ACTIONS ANTERIEURES										
LETTRES D'ADLER				FIN BRUTALE		ANCIEN PEUPLE DU PÉROU				
SANS VIE DESSÉCHÉ							PARTIE DU TARSE		TÊTE DE VEAU	
			VOYELLES			ARMISTICE				
REFUS DU PASSÉ						CHEVILLES TORDUES				

Solution mots flechés d'hier

CONVERSION PRIVÉE	A	PRONOM CHOISIS	T	E	UN ALLEMAND	TROMPE PRIMEUR	C	MORCEAU D'ÉBÈNE	TROU	P	SORTÉ
ENTREU	P	PARI			PÈRE DE SEM	NOË		SYMBOLE DE L'ARGENT	A	G	
GRAND ARBRE	A	LA MOÏSE MINGIR	I	N	ORAVITON SODIUM	O	R	B	I	T	E
	O	R	M	E	GRECQUE	N	U	DANS LE VENT	FEMME DE FEU	TÊTE PRINANT	E
PÎLE	T	A	S		POINT DE VUE PIGE	A	V	I	S	LETTRES DE LONDRES	L
	L	E	I		QUARTIER DE CAEN	A			FIN DE PARTIE PRONOM	I	E
BLÉ ROUMAIN FOYER	A	G	A	N	GRANDE ÉCOLE	E	N	A			
	A	T	R	E	SÉASON	COIFFURE MILITAIRE	U		OPPOSÉ À OUI	I	N
FORME D'AVOIR	A	I			LEVANT	E	S	T	DESSUS DE TABLE	ANNONCE UNE SUITE	S
EN PRIME	P	R			SUJET DE ROMAN RAYON	T	H	E	S	E	
	B	I			FOULIE EN AUGÉ	R	E	A			
BISMUTH TRANSPIRÉ	S	U	A		PRÊT À ÊTRE MONTÉ	K	I	T			
	G	I	R	O	N	ARTÈRES	R	U	E	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkaddoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

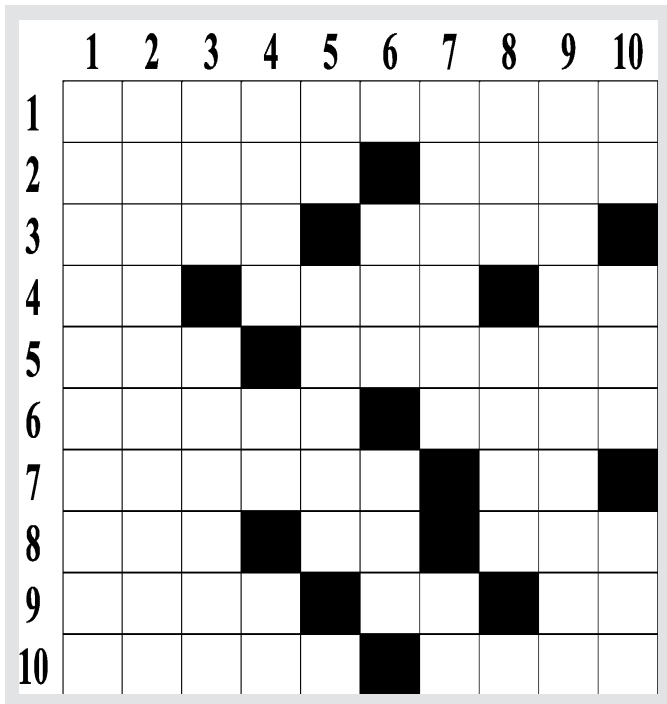
Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés



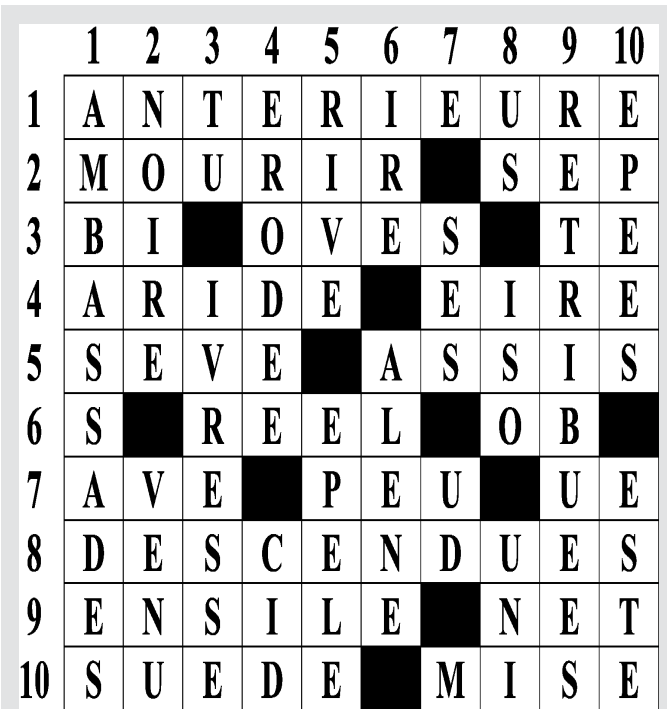
HORIZONTALEMENT

- 1- Accent
- 2- Même - De feu
- 3- Vieux caractère - Invention arabe
- 4- Métal - Père de Jason - Poussé
- 5- Bon vouloir - Fèves à coumarine
- 6- Azoté - Intente
- 7- Déchet de moisson - Voyelles
- 8- Le mal d'aimer - En les - Parti de France
- 9- Vous rendez - Caché - Obtenu
- 10- L'Éstonie en estonien - Course effrénée

VERTICALEMENT

- 1- Sotilographie
- 2- Alimentation
- 3- Béquille de navire - Ecimés
- 4- Lisière - Ruisseau - Font un zéta
- 5- Eclot - Pierre tombale
- 6- Maison de bêtes - Cardinal
- 7- Possessif - Vieille cité
- 8- Contribution - Douar sahraoui
- 9- Nom de son
- 10- Néon - Plus neuf - Artère

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		9	4	5			8		
	6	3		2	8			9	5
5	7	8		6					
						4	6	8	
		1				3			
2	8	6							
			3			9	4	6	
6	3		5	1		8	2		
9			7	4	5				

Moyen

	5					3		7	
			8	5	1				
	6		7	1					9
4	2	7							
		5				8			
						7	2	5	
5			7	6				3	
		6	4	1					
1	8							6	

Difficile

	6			7		8			
2			5			3			
5			8	4					
8					4		9		
	5	2				7	6		
	9		1					8	
				6	8			2	
		4			5				6
8		3				4			

Expert

		9	7			2			
	7	4	8			1	9		
5									
		5		8	6			4	
6			3	5		8			
								8	
	9	7			8	4	2		
		2			7	5			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	1	5	7	3	4	6	2	8	
2	4	3	1	6	8	5	7	9	
6	8	7	9	2	5	1	3	4	
1	5	8	6	4	2	7	9	3	
7	3	2	8	5	9	4	6	1	
4	6	9	3	1	7	8	5	2	
3	7	6	4	9	1	2	8	5	
5	9	4	2	8	6	3	1	7	
8	2	1	5	7	3	9	4	6	

Moyen

1	7	8	6	2	5	3	9	4	
2	4	6	1	9	3	8	7	5	
9	5	3	8	4	7	2	6	1	
5	6	1	4	3	2	9	8	7	
4	3	2	7	8	9	1	5	6	
8	9	7	5	6	1	4	3	2	
6	8	5	3	1	4	7	2	9	
3	1	9	2	7	6	5	4	8	
7	2	4	9	5	8	6	1	3	

Difficile

2	8	4	7	6	9	3	5	1	
3	9	5	1	8	2	7	4	6	
6	1	7	3	4	5	2	9	8	
5	4	1	2	7	8	6	3	9	
7	2	6	5	9	3	1	8	4	
8	3	9	6	1	4	5	2	7	
1	5	8	4	3	6	9	7	2	
9	6	2	8	5	7	4	1	3	
4	7	3	9	2	1	8	6	5	

Expert

8	2	3	4	1	6	5	7	9	
4	9	5	8	2	7	1	3	6	
7	1	6	9	3	5	2	8	4	
3	4	9	2	6	8	7	1	5	
5	7	2	1	9	4	8	6	3	
1	6	8	5	7	3	9	4	2	
2	5	7	6	4	1	3	9	8	
9	3	4	7	8	2	6	5	1	
6	8	1	3	5	9	4	2	7	

Taqa Morocco accuse une baisse de son résultat net consolidé à fin septembre

Le résultat net consolidé de Taqa Morocco s'est établi à 894 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, en baisse de 13% par rapport à la même période une année auparavant.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) à cette date s'est chiffré à 709 MDH, contre 789 MDH au titre des neuf premiers mois de 2019, indique Taqa Morocco dans un communiqué sur ses résultats au 30 septembre 2020.

La baisse du RNPG s'explique essentiellement, selon la même source, par l'évolution du résultat d'exploitation, qui s'est élevé à 1,816 milliard de dirhams (-5%), impactée par la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 5 et la baisse du résultat financier principalement due à la constatation des charges d'intérêts relatives au financement du droit de jouissance complémentaire, précisant qu'il en découle un taux de marge nette consolidée qui s'est établi à 14,9%, contre 14,8% une année auparavant, rapporte la MAP.

Le taux de marge opérationnelle consolidée s'est ressorti, quant à lui, en progression, passant de 27,8% au 30 septembre 2019 à 30,2% fin septembre 2020.

S'agissant du chiffre d'affaires consolidé, il s'est élevé à 6,019 MMDH, en repli de 13% par rapport à celui réalisé à la même période une année auparavant, ajoute le communiqué, expliquant cette baisse principalement par la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 5 de 68 jours au cours du quatrième trimestre 2019, en conformité avec le plan de maintenance, la diminution des frais d'énergie consécutive à l'évolution du prix d'achat du charbon sur le marché international ainsi que par la bonne performance opérationnelle de l'ensemble des Unités.

Le montant des investissements consolidés s'est chiffré à 1,719 MMDH au 30 septembre 2020, contre 38 MDH une année auparavant. Ils comprennent principalement le droit de jouissance complémentaire relatif à la prorogation du Contrat de fourniture d'Énergie Électrique des Unités 1 à 4 pour un montant de 1,5 MMDH, ainsi que des projets de maintenance des Unités, notamment la révision majeure de l'Unité 5 pour un montant de 135 MDH.

Au titre des neuf premiers mois de 2020, l'endettement net consolidé s'est établi à près de 7,95 MMDH, quasi-stable par rapport à fin septembre 2019.

Les baromètres conjoncturels laissent augurer des signaux positifs dans plusieurs secteurs



L'activité économique nationale commence à montrer des signes de redressement, a annoncé la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) dans son dernier rapport.

Après une chute brutale au deuxième trimestre, sous l'effet des retombées négatives de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la sécheresse, la DEPF a relevé des signes de reprise sur fond de résultats encourageants des essais vaccinaux contre la Covid-19.

En effet, « les baromètres conjoncturels laissent augurer des signaux positifs dans plusieurs secteurs à l'exception de certaines branches d'activité comme le tourisme », a relevé ce département relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

« C'est le cas, notamment, pour certaines filières industrielles, dont l'automobile, l'électronique, le textile et cuir et l'agroalimentaire, en ligne avec le redressement du taux d'utilisation des capacités de production et avec le regain d'optimisme au niveau des exportations durant le mois de septembre », a-t-elle souligné dans sa note de conjoncture du mois de novembre 2020 (N°285).

Dans sa note de conjoncture, la direction a également constaté une atténuation significative de la baisse des ventes de ciment dans le secteur du BTP, faisant toutefois observer une évolution modeste lors des derniers mois.

Analysant les tendances sectorielles, au niveau des activités primaires, la DEPF a noté une croissance soutenue des exportations du secteur agricole à partir du mois de juin 2020, qui se sont inscrites en hausse de 10,7% durant la période de

juin à septembre 2020. Cette variation tire profit d'une croissance à deux chiffres le long de ces mois, excepté pour le mois de juillet qui a accusé une baisse, a-t-elle souligné.

Portées par une consolidation de celles de l'industrie alimentaire de 11,1% et de celles de l'agriculture, sylviculture et chasse de 15,7%, les ventes à l'étranger du secteur se sont accrues de 9,3% au troisième trimestre 2020, a indiqué la DEPF.

Mais au terme des neuf premiers mois de 2020, il apparaît toutefois que « les exportations du secteur de l'agriculture et agroalimentaire ont reculé de 1,1%, après une augmentation de 6,6% un an plus tôt », a-t-elle ajouté soulignant que cela résulte du retrait de celles de l'industrie alimentaire de 1,1%, contre une amélioration de celles du secteur de l'agriculture, sylviculture et chasse de 1,6%.

Malgré une conjoncture climatique difficile en 2020, il ressort que « la production des filières arboricoles phares de la campagne agricole 2020/2021 s'annonce favorable,

d'après les premières estimations du Département de l'agriculture », a relevé la Direction estimant ainsi que la production des agrumes devrait progresser de 29% et celle des olives de 14%.

Si la production prévisionnelle des pommes devrait connaître un retrait de 14%, la DEPF entrevoit une campagne phoenicicole 2020/2021 très encourageante, augurant d'une production record des dattes, en hausse de 4%.

Malgré la situation exceptionnelle du deuxième trimestre 2020, période de plein confinement, la DEPF a noté le maintien de l'évolution positive du secteur de la pêche au cours de cette période.

Après une performance de +8,3% un an plus tôt, « la valeur ajoutée du secteur de la pêche, tous segments confondus, a préservé son évolution positive courant ce trimestre, bien que modestement (+0,7%) », a-t-elle indiqué.

Poursuivant son analyse cette fois-ci au niveau des activités secondaires, la Direction a fait état du bon comportement du secteur extractif au troisième trimestre.

« Le secteur extractif maintient son affermissement au troisième trimestre 2020, en ligne avec le renforcement de la production de phosphate roche de 5%, au lieu d'une hausse de 2,3% il y a une année », a-t-elle souligné dans sa note.

Si les expéditions des dérivés de phosphates se sont raffermies de 42,2% au seul mois de septembre et de 14% à fin septembre 2020, les données recueillies montrent que « le volume des ventes à l'étranger de phosphate roche poursuit la bonne dynamique du mois d'août (+16,5%), pour augmenter de 36,9%

au mois de septembre 2020 ». Ce qui porte leur croissance à +10,5% au terme des neuf premiers mois de l'année, après +5,5% à fin juillet 2020.

Commentant l'évolution positive des indicateurs du secteur de l'énergie électrique au troisième trimestre, la DEPF a relevé un accroissement de la production de l'énergie électrique de 0,7%, après un repli de 11,7% au deuxième trimestre et de 3% au premier trimestre 2020.

Soulignons aussi l'augmentation des importations de l'énergie électrique de 33,2% au terme des neuf premiers mois de 2020, au lieu de +55,5% à fin août et -86,8% un an plus tôt ; et le renforcement de la consommation de l'énergie électrique de 1,1% au troisième trimestre 2020.

Concernant toujours les activités secondaires, la note de conjoncture fait également état du redressement sensible de l'activité industrielle au troisième trimestre et de la poursuite de la décélération du rythme baissier des ventes de ciment.

Abordant enfin l'évolution des activités tertiaires, la DEPF a noté une bonne tenue du parc Internet au deuxième et au troisième trimestres, soulignant le recul de la valeur ajoutée du secteur poste et télécommunications de 0,3% au terme du premier semestre 2020 ; une évolution globalement favorable des indicateurs de la téléphonie ainsi que le renforcement du parc d'abonnés de la téléphonie de 8,7% (soit sa plus forte performance depuis fin 2010, pour se situer à 2,2 millions d'abonnés).

Au niveau du secteur du transport, la note fait état d'une atténuation progressive de l'impact de la pandémie Covid-19 sur celui-ci.

Alain Bouthry



Persistance de la baisse des activités touristiques

La Mauritanie assouplit son visa pour les entrepreneurs marocains

Les entreprises membres de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) peuvent désormais obtenir un visa d'affaire multi-entrées en Mauritanie d'une durée de validité de deux ans, annonce lundi la Confédération. Ce visa est attribué sous réserve de présentation d'une demande signée par la CGEM, indique le Patronat dans un courrier adressé à ses membres. "En présentant votre dossier de demande de visa auprès de l'ambassade de Mauritanie à Rabat, nous vous invitons à y joindre l'attestation de la CGEM que vous pouvez obtenir en formulant votre demande par e-mail à adherents@cgem.ma", précise la même source. Et de rappeler que dans le cadre du renforcement des relations d'affaires entre le

Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie, la Confédération a demandé, aux autorités mauritaniennes, l'octroi de visas d'une plus longue durée avec des entrées multiples pour le compte des entreprises membres de la Confédération.

Le 15 octobre dernier, une rencontre a été tenue à Casablanca entre le président de la CGEM, Chakib Alj, et le président de l'Union nationale du patronat mauritanien (UNPM), Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, en présence notamment de l'ambassadeur de Mauritanie au Maroc. A cette occasion, la CGEM et l'UNPM se sont engagées à promouvoir les relations économiques bilatérales et à renforcer les liens entre les secteurs privés des deux pays.

Mohamed Boudra appelle à l'amendement de la loi organique relative aux communes

Le président de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux (AMPCC), Mohamed Boudra, a appelé le gouvernement, le Parlement et les partis politiques à répondre favorablement aux revendications des collectivités locales concernant l'amendement de la loi organique n° 113.14 relative aux communes, conformément au mémorandum de l'association.

"Le gouvernement, le Parlement et les partis politiques sont appelés à prendre en considération les revendications des collectivités locales concernant l'amendement de la loi organique, qui ont fait l'objet d'un mémorandum présenté par l'AMPCC et visant à consolider la décentralisation, à développer la démocratie locale et à réhabiliter les présidents et les élus et leur donner

la capacité de satisfaire les revendications de la population", indique M. Boudra cité par un communiqué de l'association.

Selon la même source, l'organisation le même jour des élections législatives et communales fera des collectivités locales un noyau déterminant dans la composition de l'institution législative.

Les présidents de collectivités territoriales et l'ensemble des élus locaux et régionaux ainsi que les acteurs associatifs sont appelés à proposer des projets économiques, sociaux et culturels au profit des communes et à engager un débat sur les contraintes au développement de la régionalisation avancée et sur les politiques publiques locales, régionales et nationales, souligne-t-on.

Béni Mellal-Khénifra contribue à elle seule à près de 50% de la production nationale de grenade

La région Béni Mellal-Khénifra contribue, à elle seule, à environ 50% de la production nationale de grenade, selon les données de la Direction régionale de l'agriculture (DRA).

Au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra, la culture de la grenade est considérée comme l'un des secteurs productifs les plus rentables, qui joue un rôle vital dans le développement social et

humain du monde rural en créant des opportunités d'emploi à toutes les étapes de la production (environ 300.000 jours ouvrables), outre des activités économiques annexes qu'elle peut créer pendant la période de la récolte et de la commercialisation.

Ces dernières années, la filière grenade a connu un important essor au niveau de la région, que ce soit en termes d'élargissement des surfaces plantées et d'équipement des domaines en systèmes d'irrigation économisant l'eau, ou en termes d'organisation professionnelle des producteurs et de valorisation de la production, rapporte la MAP.

Cela se fait grâce à la mise en œuvre du plan régional dédié à cette filière, qui s'inscrit dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), ce qui a, sans nul conteste, donné une forte impulsion au secteur agricole de la région en général, et à la filière de grenade en particulier.

Selon la Direction régionale de l'agriculture, les résultats enregistrés cette année ont dépassé toutes les attentes, dans la mesure où, la superficie plantée a connu une augmentation significative, passant de

1.400 hectares en 2008 à environ 2.500 hectares soit plus de 85%, dont plus de 500 hectares sont équipés en systèmes d'irrigation localisée.

La production, quant à elle, est passée de 30000 tonnes avant le lancement du PMV à plus de 52.000 tonnes en 2019-2020, soit plus 71%, dépassant de plus de 22%, l'objectif de production à l'horizon 2020.

Quant à l'organisation professionnelle, la coopérative Ouled Abdellah pour la collecte et la commercialisation de la grenade a été créée dans l'optique de valoriser la variété Safri produite à Ouled Abdellah, qui a remporté plusieurs prix et a obtenu une certification au Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM).

La DRA a redoublé d'efforts ces dernières années en créant une deuxième unité de production, de conditionnement et d'emballage de la grenade Safri d'une capacité de 20.000 tonnes, laquelle unité a pu accéder à plusieurs marchés internationaux et gagné la confiance de plusieurs grandes multinationales.

Toutefois, il est question de renforcer les infrastructures de transformation et de valorisation



de la grenade d'Ouled Abdellah, notamment par la construction d'usines et d'unités de conditionnement et de transformation de ce produit rare.

A titre de rappel, l'Office régional de mise en valeur agricole de Tadla (ORMVAT) continue d'ac-

commoder une importance cruciale à cette filière, à travers l'inclusion de projets dans le cadre de l'élaboration de la stratégie " Génération Green 2020-2030" en programmant un projet de création d'une unité de production de jus de grenade au niveau de



La culture du grenadier est considérée comme l'un des secteurs productifs les plus rentables de la région

Les plans d'épargne, des instruments prometteurs qui peinent à décoller

Près d'une décennie après leur lancement, les plans d'épargne peinent toujours à prendre leur envol dans un marché où l'engouement pour d'autres instruments d'épargne et de financement n'est plus à démontrer.

Plan d'épargne action (PEA), Plan d'épargne éducation (PEE) et Plan d'épargne logement (PEL) tels sont les trois instruments qui permettent respectivement à leurs souscripteurs de constituer une épargne orientée vers un investissement dans le marché boursier, le financement de l'éducation de leurs enfants et l'accès à un logement.

Caractérisés par des durées de placement longues, des seuils plafonnés et d'un manque de souplesse, ces produits nécessitent, de l'avis des professionnels, une remise à niveau pour pouvoir concurrencer des produits d'épargne classiques qui concentrent l'essen-

tiel des dépôts des particuliers, rapporte la MAP.

En effet, le PEA a eu droit à une mise à jour au titre de la loi de Finances 2020 dans le cadre des mesures d'encouragement des opérations d'épargne. Après avoir été limité à un seuil de 600.000 dirhams, le plafond des versements cumulés effectués par le souscripteur au PEA peut désormais aller jusqu'à 2 millions de dirhams.

"Les seuils limités à 600.000 dirhams dissuadent les clients avec d'importants revenus", estime l'économiste El Mehdi Fakir, pointant du doigt également les durées relativement longues de conservation de l'épargne pour bénéficier de l'avantage fiscal.

Et d'ajouter que ces produits ont besoin de vulgarisation et d'un appui commercial plus fort au niveau des points de vente. "Il faut soigner le produit sur le plan marketing

et puis travailler sur la fiscalité pour l'embellir", a-t-il souligné.

Pour sa part, Saïd Amaghdir, directeur associé chez Finance Value Consulting, a souligné que ces plans ne sont pas assez connus pour le client marocain et ne figurent pas parmi les produits commercialisés massivement dans le secteur bancaire.

Sur le plan de la flexibilité, l'expert a donné l'exemple du PEE, selon lequel le souscripteur souhaitant récupérer une partie de son épargne est contraint à la fermeture de ce plan et au paiement de la taxe sur la plus-value, or dans d'autres pays, les souscripteurs bénéficient d'une certaine souplesse en cas de besoin d'une avance sur lesdits plans.

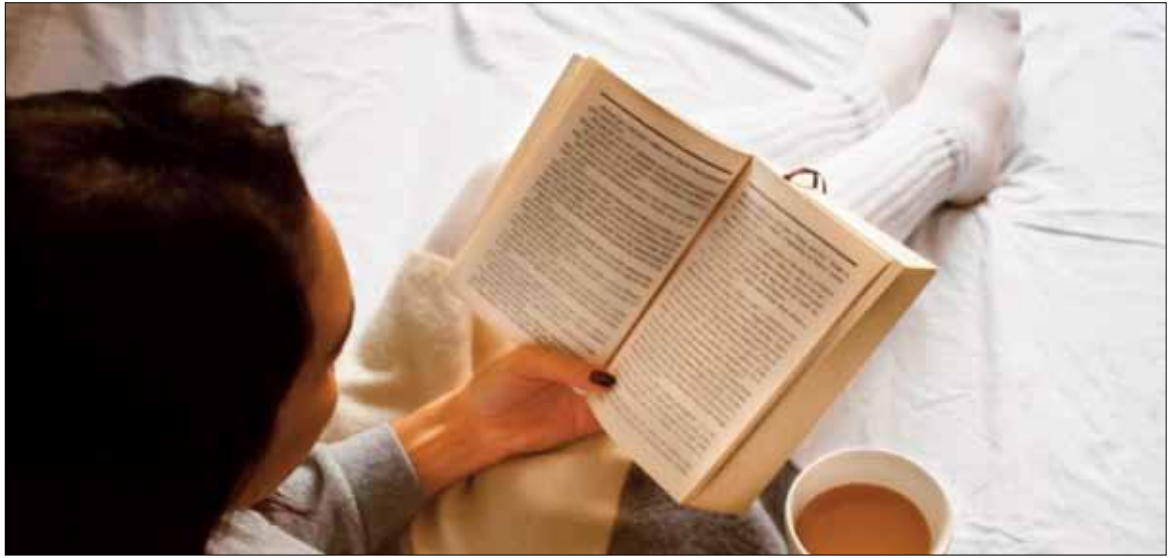
Un autre enjeu important de ces instruments, c'est la fiscalité dans la mesure où la carotte fiscale n'est pas octroyée en amont à

l'instar de l'assurance épargne retraite qui est exonérée de l'IR à l'entrée en plus d'un abattement de 40% lorsque le client atteint l'âge de 50 ans et achève 8 ans de cotisations.

Pour soutenir la dynamique de ces produits, des efforts de communication s'imposent : "Il faut expliquer aux salariés et aux entreprises et à toutes les cibles si on aspire à une commercialisation correcte".

Ce volet de commercialisation implique selon l'expert "un réseau dédié qui milite pour l'inclusion et l'éducation financières qui sont à même d'assurer un développement serein de ces instruments", notant que les indicateurs récents sur la bancarisation des Marocains (entre 56% et 64%) et le taux de pénétration du marché d'assurance (3,7%) portent à croire que les plans d'épargne recèlent un potentiel énorme de développement.

La lecture, une voie pour la promotion économique et sociale



La promotion de la lecture demeure un moyen efficace qui contribue au progrès de la société, au développement de la pensée et à la diffusion de la connaissance, a estimé le professeur à la faculté des sciences de l'éducation (FSE), Mohamed Derrij.

La consolidation des acquis engrangés par le Maroc dans les domaines politique, économique et social est tributaire de l'amélioration du niveau de l'éducation et de la culture, de la lutte contre l'analphabétisme, de la reconsidération de la place du livre au sein de la famille, de l'école et ailleurs, a expliqué M. Derrij à la MAP. En outre, le professeur est revenu sur les causes de l'"abandon" de la lecture, soulignant que ce fléau n'a pas fait l'objet, au niveau national, d'études et de recherches exhaustives de la part des sociologues et des experts en éducation, d'autant plus qu'il n'existe aucune étude scientifique sur le commerce livresque en papier (y compris les manuels scolaires) pour mettre le point sur le nombre des livres achetés et vendus.

Dans ce sens, M. Derrij a placé l'analphabétisme en tête des causes de l'abandon de la lecture, étayant ses propos par des études qui démontrent que ces deux

problématiques sont indissociables. "Quand la première est présente, la seconde s'en résulte", a-t-il poursuivi.

En revanche, précise le professeur, certains considèrent que cet abandon est la conséquence de l'"incapacité" du système éducatif d'ancrer la passion de la lecture dans les esprits des enfants", ajoutant que ce système demeure confronté à des problèmes de structuration et de pédagogie, alors que des approches traditionnelles sont toujours adoptées.

M. Derrij s'est, dans ce sens, basé sur le dernier rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui relève que cette situation s'explique notamment par plusieurs facteurs, dont l'environnement familial et le milieu socio-économique, la persistance de l'analphabétisme et le manque de bibliothèques scolaires, bibliothèques publiques et de lieux de vie dédiés. Il a également souligné que le progrès technologique, parfois chaotique, (Internet, Réseaux sociaux, jeux électroniques), l'emporte sur la lecture en papier, et impacte négativement différents secteurs professionnels et productifs. S'agissant des efforts déployés dans le cadre de la promotion de la lecture, M. Derrij a évoqué plusieurs

programmes notamment ceux du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui encourage la lecture dans les établissements scolaires, en incluant dans l'emploi du temps scolaire et en développant de nouveaux mécanismes pour sa promotion chez les élèves à travers des activités scolaires, notamment l'organisation et l'encadrement des clubs éducatifs de lecture et d'ateliers d'apprentissage. Les académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF) organisent annuellement, les éliminatoires régionaux pour le concours du "défi de la lecture arabe", a-t-il poursuivi, notant que le ministère de la Culture s'engage, de son côté, à améliorer et développer la qualité des services proposés par les bibliothèques nationales relevant de son département. Quant au plan associatif et privé, d'importants efforts sont déployés comme la commercialisation et la distribution des "livres de poche", proposés à des prix symboliques.

Les responsables centraux et les élus sont appelés à mettre en place une politique nationale et régionale pour la lecture et la culture à travers des structures né-

cessaires à la formation des ressources humaines en instaurant des salons de livres, a insisté le professeur, tout en mettant l'accent sur la nécessité de réviser les mesures juridiques concernant l'aménagement du territoire national par la mise à disposition des zones résidentielles d'infrastructures sociales et culturelles (bibliothèques, complexes culturelles, espace internet, etc).

Il a également souligné l'impératif de s'intéresser davantage au milieu rural et semi-urbain quant à la distribution et la promotion des livres, magazines et les différents médias audiovisuels et électroniques, la création d'espaces de lecture mobiles pour permettre aux enfants, aux jeunes et au grand public de lire. Il y a lieu aussi d'engager une réflexion pour l'adoption du livre électronique au sein des établissements d'enseignement. Par rapport à l'audiovisuel, M. Derrij a appelé au renforcement et au soutien du rôle des médias culturels, pour sa contribution dans l'éducation à la citoyenneté, à l'intégration sociale, à l'ouverture sur les valeurs des droits de l'Homme, à la tolérance et à l'acceptation de la diversité par la lecture à travers des émissions de radio et de télévision.

"Bayt Dakira", partenaire du Ministère de l'Éducation Nationale pour promouvoir la richesse de toutes nos diversités



Moins d'un an après la visite de SM le Roi Mohammed VI, Bayt Dakira a donné corps, réalité et contenu à la pédagogie, à l'éducation et au partage de toutes nos diversités", a déclaré, samedi à Essaouira, M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et Président-Fondateur de l'Association Essaouira-Mogador.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat et de coopération pour la promotion des valeurs de tolérance, de diversité et de coexistence dans les établissements scolaires et universitaires, M. Azoulay a salué "l'exceptionnelle créativité et le talent didactique des équipes du Ministère de l'Éducation Natio-

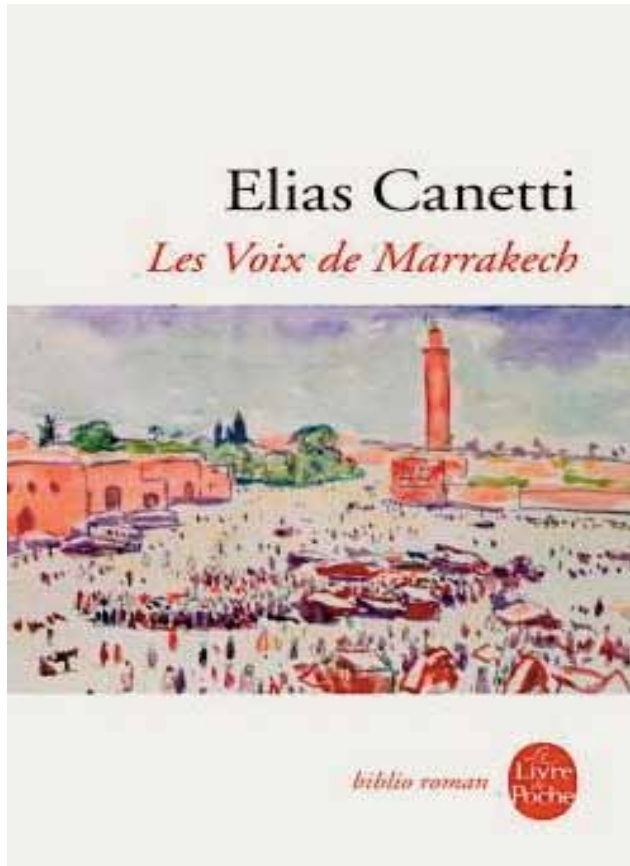
nale qui ont installé dans les cursus scolaire dès cette rentrée des manuels scolaires qui disent à nos enfants la profondeur et la place du Judaïsme marocain dans l'histoire longue de notre pays".

"La dynamique que vous avez impulsée et le partenariat innovant que vous mettez en place aujourd'hui avec l'Association Essaouira-Mogador et le Centre d'Études et de Recherches sur le Droit Hébraïque au Maroc, qui siège à Bayt Dakira, feront date dans nos annales", a souligné le Conseiller de SM le Roi à l'adresse de M. Saïd Amzazi, ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique.

Mettant en relief l'impressionnant impact, l'enthousiasme et l'unanimité des réactions enregistrées dans le monde pour saluer "la démarche pionnière, volontariste et inclusive du Royaume du Maroc ainsi que le caractère exemplaire de ses choix philosophiques, moraux et civiques, M. Azoulay a exprimé "toute sa fierté de voir Essaouira, forte de son partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, monter une nouvelle fois en première ligne, pour partager et dire au plus grand nombre la richesse et la pérennité de toutes nos diversités qui sont plus que jamais au cœur de la modernité de notre société".

Parution de l'édition arabe des "Voix de Marrakech" de l'allemand Elias Canetti



La maison d'édition "Safsafa" au Caire, a publié récemment la traduction arabe du récit de voyage "Les voix de Marrakech", écrit par l'auteur allemand, Elias Canetti, après son séjour dans la ville ocre en 1953.

Cette traduction arabe porte la signature de l'écrivain et chercheur égyptien Salah Hilal, professeur de littérature allemande moderne à l'université Ain Shams, au Caire.

L'ouvrage, qui appartient à la littérature de voyage, a été traduit à plus de 17 langues et publié en 70 éditions dans tous les continents.

L'auteur emmène le lecteur dans une promenade dans les souks et les ruelles de Marrakech, suivant d'un œil très attentif et bienveillant les moindres détails de cette ville qui l'a agréablement marqué.

Canetti (1905-1994) a remporté le prix Nobel de littérature en 1981 pour son œuvre littéraire caractérisée par l'ampleur des perspectives, par la richesse des idées et la puissance artistique. Selon le traducteur, le plus frappant dans les récits de cet ouvrage (14 récits), c'est l'admiration manifeste exprimée par l'auteur envers les habitants et leur mode de vie alors qu'il sillonnait les ruelles de la

Bouillon de culture

Mohamed Ramadan

L'acteur et rappeur égyptien Mohamed Ramadan a été suspendu après la publication ce week-end de photos le montrant en compagnie de célébrités israéliennes, a annoncé lundi l'Union générale des syndicats professionnels d'Égypte. Ces photos ont suscité une vive polémique en Égypte, certains l'accusant de trahir la cause palestinienne et d'encourager la normalisation des relations avec l'État hébreu. "L'Union générale des syndicats professionnels a décidé lors de sa réunion lundi de suspendre Mohamed Ramadan jusqu'à ce qu'il soit interrogé au plus tard dans la première semaine de décembre", a écrit ce syndicat sur sa page Facebook. Deux clichés non datés, publiés samedi soir sur les réseaux sociaux en arabe du gouvernement israélien, montrent M. Ramadan à Dubaï aux côtés du chanteur Omer Adam et du footballeur Dia Saba, tous deux de nationalité israélienne. L'Égyptien de 32 ans doit sa renommée dans le monde arabe à la musique —notamment en collaboration avec le Marocain Saad Lamjarred et le Congolais Gims— ainsi qu'à ses rôles en tête d'affiche de gros succès à la télévision. Un avocat égyptien a également déposé plainte en référé contre le chanteur pour "offense envers le peuple égyptien". Une audience est prévue le 19 décembre, ont rapporté des médias locaux. Il s'est défendu sur son compte Facebook: "Je ne peux pas demander à chacun son identité, sa nationalité", a-t-il indiqué, accusant certains d'essayer "pour la millième fois d'arrêter (son) succès", sans vraiment se soucier de "la cause palestinienne".



Cinq ouvrages d'auteurs marocains en lice pour le Prix du livre Sheikh Zayed

Cinq ouvrages d'auteurs marocains sont en lice pour remporter la 15^{ème} édition du Prix du livre Sheikh Zayed dans les catégories «arts et études critiques» et «développement et construction de l'État». Dans la catégorie "Arts et études critiques", 10 ouvrages sont en lice dont 4 d'auteurs marocains, à savoir "Discours en parabole, dialogue de pensée et d'autorité, approche délibérative et cognitive" du chercheur Saïd Jabbar, "L'image entre dissimulation et manifestation chez Muhyiddin Ibn Arabi" du chercheur Ahmed Kazi, "Le récit arabe imaginé: une étude sur les structures et les fonctions d'Al-Ajaibi" du chercheur marocain Mustafa Al-Nahal et "L'éthique de l'interprétation: de l'anthologie du texte à l'anthologie de la compréhension" du chercheur marocain Mohamed El-Hirach.

Dans la catégorie "Développement et construction de l'État", 8 ouvrages sont en lice dont "Le Coran et l'essence du changement

(texte religieux et l'Homme)" du chercheur marocain Idriss Hammadi.

Le Prix avait récemment révélé la longue liste de la catégorie "littérature pour enfants et adolescents", qui comprenait 13 œuvres d'auteurs de 7 pays arabes, dont le "Jardin d'émeraude" de l'écrivain marocain Rajaa Mallah.

Un communiqué de la direction a indiqué que le Prix du livre Sheikh Zayed poursuivra la publication des longues listes des autres catégories. Le Prix comprend neuf catégories: «Littérature», «Traduction», «Arts et études critiques», «Développement et construction de l'État», «Littérature pour enfants et jeunes», «Culture arabe dans d'autres langues», «Jeune auteur», «Technologies de l'édition et de la culture» et «Personnalité culturelle de l'année».

Dans la catégorie "Personnalité culturelle de l'année", le lauréat reçoit une prime de 270.000 dollars, alors que dans les autres catégories, la récompense s'élève à près de 204.000 dollars.



Un troisième vaccin conforte les espoirs de vaccinations massives



Avec une pandémie de Covid-19 galopante dans bien des pays, l'espoir de l'humanité réside plus que jamais dans la mise au point de vaccins, dont les premiers sont attendus dans quelques semaines.

Lundi, le laboratoire britannique AstraZeneca, associé à l'université d'Oxford, a dit avoir développé un vaccin efficace à 70% en moyenne, voire à 90% dans certains cas. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a salué une "merveilleuse réalisation scientifique britannique". Par visioconférence, il a annoncé le retour début décembre, après quatre semaines de reconfinement en Angleterre, à une stratégie locale contre le nouveau coronavirus, musclée et accompagnée d'un programme de dépistage massif. Et les stades pourront à nouveau accueillir du public, jusqu'à 50% de leurs capacités selon les restrictions locales en place.

En France, la décrue épidémique se confirme également, avec un nombre de nouveaux cas recensés lundi au plus bas depuis deux mois. Le président français Emmanuel Macron devait s'exprimer mardi soir pour dévoiler un "léger assouplissement" du confinement actuellement en vigueur, selon son Premier ministre Jean Castex, qui s'est inquiété des "usines à Covid" que seront les fêtes de fin d'année.

Même son de cloche au Royaume-Uni: "Cela ne peut pas être un Noël normal et le chemin est long jusqu'au printemps", a prévenu Boris Johnson. "Nous devons résister au virus jusqu'à ce que le dépistage et les vac-

cins viennent à notre secours".

AstraZeneca dit avancer rapidement dans la fabrication prévue de 3 milliards de doses, qui seront disponibles en 2021. Mais "si vous ajoutez les capacités de Pfizer, de Moderna et les nôtres qui sont beaucoup plus grandes, nous n'avons à nous trois pas assez de vaccins pour le monde", a averti M. Soriot.

Les vaccinations, en commençant par les personnels de santé et les personnes vulnérables, devraient commencer à la mi-décembre aux Etats-Unis puis début 2021 en Europe.

Sur 48 candidats vaccins en cours de développement dans le monde, 11 sont en phase 3 de tests, la dernière avant homologation, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Agence européenne des médicaments (EMA), qui examine trois demandes d'homologation, a déclaré lundi qu'elle pourrait approuver les premiers vaccins d'ici fin 2020 ou début 2021. En attendant, les mesures de restrictions sociales sont les seules armes contre la pandémie, qui continue de flamber en plusieurs points du globe. Au Moyen-Orient, la situation sanitaire devient ainsi "hors de contrôle" dans la bande de Gaza, a alerté un responsable d'hôpital dans cette enclave qui enregistre ces jours-ci des records de contaminations. En Cisjordanie occupée, autre territoire palestinien, un couvre-feu va être imposé pendant 14 jours en soirée et le week-end.

À Canada, la plus grande ville, Toronto, a été placée lundi en confinement pour au

moins 28 jours, tout rassemblement privé intérieur interdit sous peine d'amende, et les commerces non essentiels fermés. Mais les écoles resteront ouvertes. "La situation est extrêmement sérieuse", a justifié le Premier ministre de la province de l'Ontario, Doug Ford. "Nous ne pouvons risquer de voir nos hôpitaux débordés".

L'épidémie a fait plus de 11.000 morts au Canada, dont le Premier ministre Justin Trudeau a exhorté vendredi ses concitoyens à "ne pas se rassembler avec des amis, ne pas fêter des anniversaires, rester virtuel, rester à la maison le plus possible".

Aux Etats-Unis, les autorités espèrent commencer les vaccinations mi-décembre, sitôt les premiers vaccins approuvés par l'Agence américaine des médicaments (FDA), dans l'espoir de parvenir au printemps à l'immunité collective, a indiqué dimanche Moncef Slaoui, un haut responsable de l'opération gouvernementale pour les vaccins. Le gouvernement américain prévoit de vacciner 20 millions de personnes à risque en décembre, puis 25 à 30 millions par mois.

L'épidémie continue de progresser de façon galopante aux Etats-Unis, avec 160.000 nouvelles contaminations enregistrées dimanche, selon l'Université Johns Hopkins.

La fête de Thanksgiving jeudi ne va rien arranger: de nombreux Américains, malgré les appels à rester chez soi, se préparent à des retrouvailles familiales, comme le montrent les aéroports remplis comme jamais depuis le début de la pandémie et les files d'attente

interminables pour se faire tester.

Le virus a infecté plus de 12 millions de personnes et fait quelque 257.000 morts dans le pays, de loin le plus endeuillé au monde, devant le Brésil (plus de 169.000 morts). La pandémie a fait au moins 1.388.590 morts dans le monde et infecté plus de 58,6 millions de personnes depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi lundi par l'AFP à partir de sources officielles.

En Europe, les confinements et autres restrictions imposés à la population dans de nombreux pays pour faire face à la deuxième vague épidémique commencent à porter leurs fruits.

Ainsi en Espagne, 400 cas de Covid-19 pour 100.000 habitants sont enregistrés en moyenne depuis 14 jours, contre 530 cas au début du mois, a fait valoir le Premier ministre Pedro Sanchez.

Dans la région espagnole de Catalogne, les bars, restaurants et cinémas rouvrent lundi, avec des capacités d'accueil limitées. "Aujourd'hui, c'est un jour spécial" se réjouit Andreu Valdeperes, propriétaire du bar Zurich, près des populaires Ramblas. "Il fait beau et tout le monde veut sortir. Mais nous verrons comment ça va se passer, il y a beaucoup d'incertitudes".

L'Italie, qui a dépassé les 50.000 morts lundi, devenant le 6e pays au monde à passer ce cap, est moins optimiste: "Ce serait une grave erreur que de baisser la garde", a prévenu le ministre de la Santé Roberto Speranza.

A reculons, Trump accepte la transition vers une présidence Biden

Il n'a jamais été aussi près d'admettre sa défaite: Donald Trump a finalement donné lundi soir son feu vert au processus de transfert du pouvoir à Joe Biden, qui avait commencé, sans l'attendre, à dessiner son gouvernement.

Après plus de deux semaines d'un refus sans précédent dans l'histoire politique américaine, M. Trump s'est toutefois encore gardé de reconnaître directement la victoire du démocrate. Il a promis sur Twitter de poursuivre un "juste combat" alors qu'il multiplie les recours en justice, sans succès, pour tenter de démontrer des fraudes lors du scrutin présidentiel du 3 novembre. Et "je crois que nous triompherons", a-t-il affirmé.

"Néanmoins", a nuancé le président américain sortant, "dans l'intérêt supérieur de notre pays, je recommande" que l'agence gouvernementale chargée du transfert du pouvoir fasse "ce qui est nécessaire concernant les protocoles, et j'ai demandé à mon équipe de faire de même". L'équipe de Joe Biden a aussitôt pris note d'une étape permettant "un transfert du pouvoir pacifique et sans accroc".

Le démocrate prépare son entrée à la Maison Blanche le 20 janvier avec plusieurs personnalités chevronnées

ayant servi sous Barack Obama, comme Antony Blinken, futur chef de la diplomatie américaine, ou Janet Yellen, pressentie au Trésor. L'ancien secrétaire d'Etat John Kerry, 76 ans, fera lui aussi son retour à Washington en tant qu'émissaire spécial du président sur le climat, signe de l'importance qu'accorde Joe Biden à ce dossier.

Aucun doute ne pesait plus sur le fait que le démocrate deviendrait le 46e président des Etats-Unis. Mais le déni jusqu'ici de Donald Trump signifiait notamment que le président élu n'avait toujours pas accès aux informations classées secret défense sur les questions ultra-sensibles concernant la sécurité des Etats-Unis, comme c'est l'usage. Il n'a pas non plus pu commencer à coordonner avec l'équipe Trump la gestion de la pandémie de Covid-19 qui a fait plus de 257.000 morts aux Etats-Unis.

Le président sortant était devenu de plus en plus isolé dans son appel aux républicains à "se battre" en justice, de grands noms de son parti voyant même dans le comportement des avocats de Donald Trump "une honte nationale", digne d'"une république bananière".

La Bourse de Tokyo a grimpé à l'ouverture mardi matin après le feu

vert du milliardaire au processus de transition. "J'ai besoin d'une équipe prête au premier jour", composée de personnes "expérimentées et éprouvées aux crises", a expliqué lundi Joe Biden en donnant les premiers grands noms de son futur gouvernement.

A 78 ans, le vieux routier de la politique essaie aussi de constituer une équipe "qui ressemble" aux Américains, avec une plus grande place aux femmes et aux minorités. Il prévoit ainsi, selon une source dans son entourage, de nommer l'ancienne présidente de la Banque centrale Janet Yellen, 74 ans, au Trésor, un poste occupé uniquement par des hommes jusqu'ici. Alejandro Mayorkas devrait, pour sa part, devenir le premier Hispanique ministre à la Sécurité intérieure. Une diplomate expérimentée afro-américaine, Linda Thomas-Greenfield, 68 ans, deviendra elle ambassadrice à l'ONU.

Joe Biden a également pioché dans le vivier de ses proches. Antony Blinken, 58 ans, qui doit devenir son secrétaire d'Etat, était jusque-là un de ses principaux conseillers en diplomatie. Ancien numéro deux du département d'Etat sous le président Barack Obama, ce fervent partisan du multilatéralisme devrait, s'il est

confirmé au Sénat, s'attaquer en priorité au dossier du nucléaire iranien. Pour Barack Obama, les alliés des Etats-Unis, malmenés ces quatre dernières années, "vont être très soulagés de voir arriver des gens comme Tony" Blinken.

John Kerry sera pour sa part immédiatement chargé de faire revenir les Etats-Unis dans l'accord de Paris qu'il avait négocié en 2015 et que Donald Trump avait ensuite déchiré. Il a promis de traiter "la crise climatique comme la menace urgente de sécurité nationale qu'elle est".

Le président élu a également l'intention de nommer Avril Haines, 51 ans, directrice du Renseignement national --elle serait la première femme à occuper ce poste-- et Jake Sullivan, 43 ans, conseiller à la Sécurité nationale.

Le démocrate a remporté près de 80 millions de voix lors du scrutin, contre un peu moins de 74 millions pour Donald Trump. Mais la présidence américaine se joue au travers d'un système de grands électeurs attribués dans chaque Etat. Malgré de fortes pressions exercées sur les élus locaux du parti républicain ces derniers jours, une commission a validé comme prévu lundi la victoire de Joe Biden dans l'Etat-clé du Michigan.



Fuyant la guerre, des Ethiopiens accueillis dans des maisons soudanaises

En fuyant la guerre dans la région dissidente du Tigré en Ethiopie, Sejamara et son mari ignoraient ce qu'ils allaient trouver au Soudan, mais quel soulagement d'être finalement accueillis par de généreux habitants de l'autre côté de la frontière.

Affamés, assoiffés et fatigués, ils sont arrivés dans la pauvre ville soudanaise de Hamdayit, après avoir marché plusieurs heures et traversé la rivière Sietet. Tout ce que ce couple désirait, c'était un endroit pour dormir, loin des abris de fortune bondés du centre de transit de Hamdayit. "Nous pensions louer un logement, mais les gens nous ont hébergés gratuitement", raconte Sejamara, dans un modeste abri en paille doté d'un lit.

Le jeune couple fait partie des milliers de personnes forcées de fuir après l'éclatement du conflit au Tigré, dans le nord de l'Ethiopie, où les forces gouvernementales ont lancé le 4 novembre une offensive contre les forces locales dissidentes.

L'ONU a déploré une "crise humanitaire à grande échelle" à la frontière, alors que des centaines d'Ethiopiens fuient chaque jour les combats et bombardements. "Ils peuvent rester ici tant qu'ils le souhaitent", assure leur hôtesse, Mariam Abubakr, qui vit avec son mari dans une petite maison voisine en terre battue.

Comme les autres réfugiés, Sejamara et son mari se sont inscrits auprès d'organisations humanitaires pour bénéficier de repas quotidiens au centre de transit. "Peut-être que si les choses se calment au Tigré nous rentrerons chez nous. Sinon nous n'aurons d'autre choix que de vivre dans un camp de réfugiés", confie Sejamara.

De nombreux habitants de Hamdayit, malgré leur pauvreté, ont accueilli des Ethiopiens dans leurs modestes maisons ou leur ont offert de la nourriture. "Il y a beaucoup de monde mais ce sont nos invités", dit Issa Hassan, un agriculteur de Hamdayit. Cette région de l'est du Soudan a une longue tradition d'hospitalité. Depuis 1967, à cause de la guerre et de la famine, elle a accueilli des centaines de milliers d'Ethiopiens et d'Erythréens.

Avec le conflit au Tigré, quelque 36.000 Ethiopiens ont déjà gagné le Soudan, selon la Commission des réfugiés, et le nombre de réfugiés pourrait atteindre les 200.000 dans les six



prochains mois d'après l'ONU.

Le centre de transit de Hamdayit a lui accueilli plus de 24.000 réfugiés depuis le début des combats, selon Yacoub Mohamad, chef du centre. Seul grief des locaux: la valse des étiquettes avec l'afflux de réfugiés. "Les prix des légumes, des fruits, de la viande et même de l'eau ont considérablement augmenté", rapporte Issa Hassan, selon qui le kilo de bananes est passé de 70 à 150 livres soudanaises. "Comme la demande est plus élevée, les prix ont augmenté", confirme un autre agriculteur, Bahraldin Yacoub, qui se plaint aussi que l'approvisionnement provenant d'Etats voisins n'a pas augmenté malgré l'accroissement des bouches à nourrir.

Au centre d'accueil "Village 8", dans l'Etat

de Gedaref, beaucoup d'Ethiopiens se disent touchés par la générosité des Soudanais. "Beaucoup nous ont donné de la nourriture de leurs fermes, et certains nous ont offert des nattes pour dormir, d'autres encore nous ont permis d'utiliser leurs salles de bain", raconte Adam Yousef.

"Ils ont été très généreux avec nous", assure-t-il.

Des Soudanais vivant à proximité du camp de réfugiés d'Oum Raquba, à environ 80 km de la frontière, ont collecté de la nourriture et des vêtements. "On voyait la peur sur leurs visages et beaucoup marchaient pieds nus", raconte Ahmed Abdalla Ismail, qui vit dans le village voisin de Dokka. "Nous compatissons, nous essayons d'aider autant que nous le pou-

vons", assure-t-il.

Mais dans les camps de transit, la situation est plus difficile: les abris sont exigus, l'eau courante est rare et les sanitaires n'ont pas encore été construits, obligeant la plupart des réfugiés à uriner et déféquer dans les champs environnants. Certains agriculteurs soudanais redoutent la propagation de maladies, parmi lesquelles le nouveau coronavirus. "Ils sont arrivés en grand nombre et vivent maintenant dans des endroits sans installations sanitaires. C'est extrêmement insalubre", déplore l'agriculteur Omar Hussein.

Un autre cultivateur, Gamal Adam, s'inquiète que de nombreux réfugiés soient contraints de vivre dans des champs, ce "qui ruine les récoltes".

Le nouveau président du Pérou réforme la police et en évince 15 généraux

Le nouveau président du Pérou, Francisco Sagasti, a ordonné lundi une réforme de la police, en a changé le dirigeant et évincé 15 généraux, en réponse à la répression violente de manifestations menées par le gouvernement antérieur. "J'ai pris la décision de nommer le général César Augusto Cervantes nouveau commandant de la police", a annoncé à la télévision le dirigeant par intérim du pays, le centriste Francisco Sagasti, six jours après avoir accédé au pouvoir en remplacement du gouvernement éphémère de Manuel Merino.

Le général Cervantes remplace le général Orlando Velasco, qui était à la tête

de la police depuis le 7 août. Ce dernier n'avait pourtant pas été tenu responsable de la répression violente des manifestations de la mi-novembre, parce qu'il était en congé de maladie. Quinze généraux de la police ont été mis à la retraite, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Ruben Vargas, à la radio RPP. "Nous voulons une police qui continue à défendre la démocratie, les droits fondamentaux, qui nous rende la sécurité", a commenté le ministre.

Une mission de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits humains s'est rendue à Lima pour obtenir des informations sur la répression policière des manifestations contre le précédent pré-

sident, Manuel Merino, qui avait abouti à la mort de deux jeunes protestataires de 22 et 24 ans, le 14 novembre à Lima.

L'utilisation de fusils tirant des plombs de chasse et des billes de verre avait également fait une centaine de blessés dans la capitale. Des cas de sévices sexuels avaient été rapportés, sur des femmes détenues dans des postes de police. Des enquêtes sont en cours pour établir les responsabilités.

Francisco Sagasti est devenu le 17 novembre le nouveau chef de l'Etat par intérim, avec la tâche de mettre fin à la profonde crise politique qui secoue ce pays sud-américain et de le conduire aux élections générales d'avril 2021. Il est le

troisième à occuper ce poste en un peu plus d'une semaine.

Le 9 novembre, les députés avaient voté la destitution du populaire président Martin Vizcarra (centre-droit) pour des soupçons de corruption lorsqu'il était gouverneur en 2014.

Le chef du Parlement, l'opposant Manuel Merino, avait pris les rênes du pays, provoquant la colère de milliers de manifestants qui dénonçaient ce qu'ils considéraient comme un "coup d'Etat" parlementaire.

Après cinq jours de manifestations violemment réprimées, M. Merino, lâché par la classe politique, avait finalement démissionné.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Kénitra
Commune de Kénitra
Division des ressources financières
Régie transversale communale

AVIS AU PUBLIC
(Vente aux enchères publiques N° 02/2020)

Le **Mardi 29 Décembre 2020** à 12.00 heures, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des débris de fer hors d'usage mis au centre technique communal.

Les objets de la présente vente aux enchères sont exposés au centre communal et peuvent être visités pendant les jours ouvrables du Lundi au Vendredi, (9.00 h à 15.00h jusqu'à la veille de la date de la vente aux enchères.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter au jour et à l'heure sus-indiqués accompagnées des documents suivants :

- la carte d'identité nationale + photocopie certifiée conforme.
- le récépissé du cautionnement de **10.000.00** dhs délivré par M^f le **Trésorier Provincial** de Kenitra
- les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- Le prix de vente sera acquitté séance tenante majoré de 10% à la caisse du Régisseur de la régie transversale.
- Les intéressés doivent, impérativement, présenter leurs offres en utilisant les imprimés et les enveloppes qui leur seront délivrés le jour de la vente aux enchères par l'administration.
- L'acquéreur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer l'évacuation des débris en question, dans un délai de (10) jours à partir du jour qui suit la date de vente aux enchères.
- Le présent avis vaut avis de convocation aux intéressés pour participer à la vente aux enchères publiques.

Liste des débris mis au centre technique

الحد الأدنى لإطلاق السميرة	نوع المتلاشيات	الرقم
240.000,00 DH	متلاشيات حديد البناء	1
	علامات التشوير و أعمدتها	2
	متلاشيات حديدية مختلفة (مكتبية ، خزائن ، كراسي)	3
	أعمدة كهربائية غير صالحة للاستعمال	4
	هياكل شاحنات قديمة خارج الاستعمال مرقمة كالتالي : (J128438 ,J128439 ,J129715 ,J129809 ,J129811 ,J129812 ,J129810 ,J116686)	5
	محولات كهربائية متلاشية (Balast)	6
	بطاريات متلاشية	7
	إطارات مطاطية -Pneux	8

Pour plus d'information veuillez contacter la **division des ressources financières**
Sise Angle Rue Moly Abdellah et Moly Abderrahmane.

N° 10 327/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE SALE
PACHALIK D'AMEUR
COMMUNE D'AMEUR
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES

Avis pour déroulement d'examen professionnel.
Pour l'accès aux grades suivants :
1- Technicien 2ème grade
2- Adjoint administratif 2ème grade
3- Adjoint Technique 2ème grade

- Le président du conseil communal d'Ameur porte à la connaissance des intéressés qu'un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades :

- Technicien 2^{ème} grade
Nombre de postes candidat pour cet examen : (01)

- Adjoint Administratif 2ème grade
Nombre de postes candidat pour cet examen : (01)

- Adjoint Technique 2ème grade
Nombre de postes candidat pour cet examen : (02)

se déroulera au siège de la Commune le Dimanche
20 Décembre 2020.

- Les conditions d'accès à ce grade exigent que le fonctionnaire doit avoir : 6 ans du service effectif dans son grade

Ces examens porteront sur des épreuves écrite et Orale.
Tout en signalant que le dernier délai du dépôt des dossiers est le : 18 Décembre 2020.

N° 10 329/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JAVOURBA
CAÏDAI DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة افق البيضاء سطات
مقاطعة الطور سطات
دائرة سطات الجنوبية
قيدة كويسر
جماعة كويسر

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2020 A LA COMMUNE DE GUISSER

Par décision du président du conseil communal n° 192/2020 en date du 23/11/2020, la commune de Guisser organise l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux différents grades au titre de l'année 2020, selon le calendrier suivant :

Grades actuels des candidatures	Grades à accéder	Nombre de Postes Attribués	Date limite de dépôt des demandes de candidature	Date de déroulement d'examen	Conditions requises
technicien 2 ^{ème} grade échelle 10	technicien 1 ^{er} grade échelle 11	Un seul Poste (01)	16/12/2020	29/12/2020 à 09 h	Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020
adjoint administratif 2 ^{ème} grade échelle 7	adjoint administratif 1 ^{er} grade échelle 8	Un seul Poste (01)			Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020
Rédacteur 3 ^{ème} grade échelle 9	Rédacteur 2 ^{ème} grade échelle 10	Un seul Poste (01)			Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020
adjoint Technique 3 ^{ème} grade échelle 6	adjoint Technique 2 ^{ème} grade échelle 7	Un seul Poste (01)			Fonctionnaires de la commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade récent au 31/12/2020

Les demandes de candidature doivent être déposées au service du personnel au siège de la commune de Guisser. La date limite de dépôt des candidatures est fixée dans le calendrier d'examen.

N° 10 328/PA

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT Session 15/12/ 2020
(Ce concours est ouvert aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat)

L'Ecole Supérieure d'Éducation et de Formation de Berrechid, organise un concours pour le Recrutement d'un Professeur (01) de l'Enseignement Supérieur Assistant (Session 15-12-2020), dans la Spécialité indiquée au tableau ci-dessous :

Etablissements	Spécialités	N.P	Adresses
Ecole Supérieur d'Éducation et de Formation de Berrechid	Biologie végétale	01	Complexe universitaire, B.P. : 539 / Settât Tél. : (212) 023 72 12 75/ 76 Fax : (212) 023 72 12 74

- Ce concours est ouvert aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant <https://e-concours.uhl.ac.ma>, AVANT le 10.12.2020.

Le Concour comporte les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Directeur par Interim de l'Etablissement;
- 2- Deux (02) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 10.12.2020

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web : <https://e-concours.uhl.ac.ma>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N° 156/PC

STE « ELEC NAY »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 08.10.2020 de la Sté « ELEC NAY » SARL AU, au capital de 3.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, N° 20 Rue Omar Benjelloun.
* Modification de l'objet social en annulant définitivement l'activité de marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 20.11.2020 sous le n° de dépôt 3242/2020, et le RC n° 22 783.
LE GERANT

N° 10 353/PA

«LAMKA BEAUTY»
RC de Fès n° 64857

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 11/11/2020, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : «LAMKA BEAUTY»
FORME : SARL
OBJET :
-TENANT ETABLISSEMENT DE COIFFURE ET DE SOIN DE BEAUTE ;
SIEGE SOCIAL : RDC N 29 RUE HAFID BRAHIM VN FES
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams, divisé en 1000 parts sociales de cent dirhams chacune, et sont attribuées à :
- Mme KAOUTAR YOUSSEFI, à concurrence de 500 parts ;
- Mme LAMIAE YOUSSEFI, à concurrence de 500 parts ;
LES ASSOCIE ASSOCIES :
- Mme KAOUTAR YOUS-

SEFI, Titulaire du CIN. N° C686720; Demeurant à Fes; VILLA 43 RUE 5 CHAMPS DE COURS FES;
- Mme LAMIAE YOUSSEFI, Titulaire du CIN. N° C430265; Demeurant à Fes; 29 RUE HAFID BRAHIM V N FES
GERANCE : - Mme KAOUTAR YOUSSEFI et Mme LAMIAE YOUSSEFI, co-gérant.
Signature Sociale : - La société sera engagée par la signature sociale séparée de Mme KAOUTAR YOUSSEFI et Mme LAMIAE YOUSSEFI
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 19/11/2020 sous le n°3217
N° 10 354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
CHUCHAOUA
CERCLE
DE CHICHAOUA
CAIDAT SAIDATE
COMMUNE SAIDATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 11/2020

Le 24 décembre 2020 à 10H 00 du matin il sera procédé au bureau Mr. Le président du conseil communal DE SAIDATE, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres pour LOCATION PARKING DU CENTRE AGUIDIR A LA Commune SAIDATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des mar-

chés de l'Etat www.marches publics.gov.ma
• PARKING DU CENTRE AGUIDIR COMMUNE SAIDATE
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4000,00 dhs (quatre mille dirhams).
Le montant estimatif de l'affermage est 45600,00 dhs (quarante-cinq mille six cent dhs) ANNUEL.
La durée de location : à partir de 01 janvier 2021 au 31 décembre 2022
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau de régisseur en recette de la commune saidate .
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 du règlement de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 14-20 du 04/09/2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la Consultation.
N.B: Tout document présenté par le concurrent sous forme de photocopie doit

être légalisé par l'autorité compétente
N° 10 355/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
CHUCHAOUA
CERCLE
DE CHICHAOUA
CAIDAT SAIDATE
COMMUNE SAIDATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°12/2020

Le 24/12/2019 à 10H 00 du matin il sera procédé au bureau Mr. Le président du conseil communal DE SAIDATE, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres pour location des logements (deux maison) communaux au centre aguidir de la Commune saidate Province de chichaoua.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de la régie de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000 ,00 dhs (Mille Dirhams) pour logement n°3 ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du cahier de charge
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la commune sai-

date Province de chichaoua,
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la commune chichaoua.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier électronique.
Les pièces justificatives à fournir doivent être conforme a l'article 4 de regalement de consultation
N° 10 356/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de la jeunesse et des sports - Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture Fes-Meknès
Direction Provinciale de la Culture Meknès
La Conservation du Site Archéologique de Volubilis
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2020/CSAV
Le 21/12/2020 à 10h, il sera procédé, dans le siège de la direction provinciale de la culture à Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage du site archéologique de Volubilis (lot unique)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la conservation du site archéologique de Volubilis, route de Moulay Idris Zerhoun. Il peut également être téléchargé à partir du por-

tail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt milles dirhams (20 000,00 DH);
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un-million-six-cent-soixante-cinq-mille-trois-cent-soixante-treize Dirham et trente-sept. (1665373,37 Dh TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis au siège de la Conservation du Site Archéologique de Volubilis, BP. 2, Moulay Idris Zerhoun;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances no 20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 10 357/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE IMI N'TAYARTE

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune IMI N'TAYARTE organise le 19 DECEMBRE 2020 à 10 heures un examen d'aptitude professionnelle année 2020 pour accès au grade de **ADJOINT TECHNIQUE G2 Echelle 7** au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de **Adjoint TECHNIQUE G3 echelle 6** .

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de **un poste**.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le : **16 DECEMBRE 2020.**

N° 10 358/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
.
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis rectificatif
Appel d'offres ouvert n°17/BG2/2020

Travaux d'installation du câblage du réseau et du standard téléphonique du siège de la Wilaya de la Région Guelmim Oued-Noun.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- Les fiches techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le **07/12/2020 à 11h00 min** (Heure limite pour le dépôt des fiches techniques).
- 2- Le reste de l'avis de l'appel d'offres ouvert est sans changement.

N° 10 359/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Essaouira
Conseil Provincial d'Essaouira



Avis

Objet : Demande d'offre de prix relatif à l'acquisition de 13 transports scolaires de 27 places+chauffeur.

Conformément à l'article 4 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, j'ai l'honneur de vous connaître que le Conseil Provincial d'Essaouira envisage de réaliser les prestations relatives à l'acquisition de 13 véhicules aménagés en transports scolaires de 27 places + chauffeur selon les désignations ci-dessous :

Désignation	Unité	Quantité
TRANSPORT SCOLAIRE RENAULT MASTER DE 27 PLACES+CHAUFFEUR caractéristiques techniques : version de base : Master L4HZ/L4H3 • Nombre de place :27+ chauffeur • Poids maximal autorisé (kg) : 4500kg. • Type de transmission : propulsion. • Garantie véhicule : 3ans. • Garantie transformation : 2ans. Motorisation • Nombre de cylindres : 04 • Cylindrée (cm3) :2299. • Puissance fiscale (cv) : 9 • Puissance maximale kw (ch) : 92(125) • Carburant : diesel • Boite de vitesse manuelle 6 AV+1 AR Techniques d'aménagement • Habillage des parois latéraux et pavillon. • Pose d'une structure métallique en tube pour la fixation des sièges • Recouvrement du plancher par un contre-plaqué, recouvert d'un tapis gerfex. • Fourniture et pose des sièges individuels avec ceinture de sécurité. • Rideaux pour les baies. • Plafonniers d'éclairage intérieur. • Une marche pieds. • Boite à pharmacie. • Peinture en jaune scolaire. • Extincteur 2kg. • Siglage « Conseil Provincial Commune-ANDZOA » en arabe.	U	1

Si vous êtes en mesure de répondre à cette demande ; vous voudrez bien me faire parvenir les prix d'acquisition de ces prestations, et ce avant le 30/11/2020, par courrier recommandé adressé à monsieur le Président du Conseil Provincial d'Essaouira.

N° 10 360/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
CERCLE D'EL AIOUN
CAIDAT EL AIOUN BANLIEUE
COMMUNE DE MECHRAA HAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2020

**Séance publique
En lot unique**

Le jeudi 17 Décembre 2020, il sera procédé dans le bureau du Monsieur le président de la Commune de Mechraa hammadi à El Aioun, Province de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix:

Offre de prix N°	Objet	Date et heure d'ouverture des plis
04/2020	L'achat du Carburant	17/12/2020 à 10 h du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Commune de Mechraa Hammadi, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq Mille dirhams (5.000,00 dhs).

L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux cent quatre vingt dix huit Mille, Neuf cent quatre vingt Dirhams (298.980,00 dhs).

Les critères d'évaluation des offres sont ceux de l'article 17 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune Mechraa Hammadi.
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit d'effectuer la soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 10 350/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
CERCLE D'EL AIOUN
CAIDAT EL AIOUN BANLIEUE
COMMUNE DE MECHRAA HAMMADI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2020

**Séance publique
En lot unique**

Le jeudi 17 Décembre 2020, il sera procédé dans le bureau du Monsieur le président de la Commune de Mechraa hammadi à El Aioun, Province de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix:

Offre de prix N°	Objet	Date et heure d'ouverture des plis
05/2020	La location de camions bennes double-ponts 8*4 de 18 m3 pour l'aménagement des pistes à la commune de Mechraa Hammadi relevant de la Province de Taourit.	17/12/2020 à 11 h du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Commune de Mechraa Hammadi, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trois Mille dirhams (3.000,00 dhs).

L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Cent quatre vingt dix huit Mille dirhams zéro centimes (198.000,00 dhs).

Les critères d'évaluation des offres sont ceux de l'article 17 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés.
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit d'effectuer la soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 10 351/PA

وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة امثوكة
قيادة اشمرارن
الجماعة الترابية كوزمت

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاص
بموظفي الجماعة الترابية كوزمت**

يعلن رئيس الجماعة الترابية كوزمت عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاص بالموظفين العاملين بالجماعة والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة، وذلك بمقر جماعة كوزمت وفق الجدول أسفله:

آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ، ساعة ومكان إجراء الامتحان	السنة المعنية	عدد المناصب الممتحن في شأنها	الشروط النظامية	امتحان الكفاءة المهنية
2020/12/22	2021/01/02 التاسعة (09) صباحا قاعة الاجتماعات بمقر الجماعة	2021	01	06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة تقني من الدرجة الثانية السلم 10	تقني الدرجة الأولى السلم 11

توجه طلبات الترشيح إلى رئيس الجماعة الترابية كوزمت عن طريق البريد المضمون أو تودع بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل إيداع.

N° 10 348/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE HAD BOUHSSOUSSEN
SERVICE PERSONNEL

AVIS

D'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle

Au profit des fonctionnaires de la commune Had Bouhssoussen.

Le président de la commune Had Bouhssoussen

Des examens d'aptitudes professionnelles vont être organisés au titre de l'année : 2020 pour l'accès aux grades supérieurs ; au profit des fonctionnaires remplissant les conditions et relevant de la commune Had Bouhssoussen ; conformément au décret du chef du gouvernement N° 16 du 07 octobre 2020 :

Au titre de l'année	Examen professionnel pour l'accès au grade	Conditions de participation	Date d'examen	Poste ouvert	Dernier délai de dépôt de dossier
2020	Adjoint Technique 2ème grade	Six ans d'ancienneté dans le grade	29/12/2020	13% de la totalité des fonctionnaires ayant les conditions.	15/12/2020

Les demandes de participation doivent être adressées au président de la commune Had Bouhssoussen ou bien déposées au service du personnel de la dite commune contre reçu de dépôt. Contenant la demande manuscrite, photocopie de la carte nationale et arrêtée de reclassement au grade.

N° 10 349/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

Avis rectificatif

Le président du conseil provincial de Khouribga informe le public que l'avis d'appel d'offres ouvert n° 22/2020 du 17/12/2020 à 11 heures, relatif aux travaux d'alimentation en eau potable du monde rural : Cercle d'Oued Zem/Province de Khouribga, publié le lundi 23 novembre 2020 au journal Rissalat Al Ouma n° 11680, est rectifié et modifié comme suit :

Au lieu de :

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur C	Classe 3	Qualification C1
-----------	----------	------------------

Lire

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur C	Classe 4	Qualification C1
-----------	----------	------------------

N° 10 352/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSSET

**AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATION
DE L'APPEL D'OFFRES N°: 53/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offres ouvert n° 53/2020/KH relatif aux «Travaux d'entretien d'un ouvrage d'art sur oued Hantata au PK 75+200 de la RR401 dans la Province de Khemisset» que la date d'ouverture des plis est **reportée** pour le **08/12/2020 à 10h00** au lieu du **01/12/2020 à 10h00**, et que l'appel d'offres a subi une **rectification** au niveau du bordereau des prix détail estimatif.

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N° 10 330/PA

Royaume du Maroc
Université Chouaib Doukkali
Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour

جامعة شعيب الدكالي
جامعة شعيب الدكالي

الجامعة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
الكلية متعددة التخصصات بسبي بنور

Université Chouaib Doukkali

**Avis de Concours de Recrutement
D'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
(Réservé aux Fonctionnaires titulaires d'un doctorat)
(01 poste) – Session 15/12/2020**

Au profit de la faculté polydisciplinaire- Sidi Bennour

Le Doyen de la faculté polydisciplinaire Sidi Bennour annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Réservé aux Fonctionnaires titulaires d'un doctorat). Session du **15/12/2020** au profit de la **faculté polydisciplinaire de Sidi- Bennour** dans la spécialité suivante:

SPECIALITE	NBRE DE POSTES	SESSION	GRADE	ETABLISSEMENT
MATHEMATIQUES APPLIQUEES	01 Poste	15/12/2020	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT	La faculté polydisciplinaire - SIDI BENNOUR-

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire **obligatoirement** sur le site suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>, Le dernier délai d'inscription sur le site précité est avant le **10/12/2020**.

Le Concours comporte les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- Autorisation de l'administration d'appartenance pour passer le concours;
- Une attestation de travail;
- Deux photocopies légalisées de la carte d'identité nationale;
- Cinq exemplaires du curriculum vitae;
- Cinq copies légalisées du diplôme de Doctorat;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...)(version papier);
- Deux copies d'extrait d'acte de naissance,

N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le **10.12.2020**

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web suivant : <http://econcours.ucd.ac.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.

Av. Jabrane Khali Jabrane
299-24000 El Jadida

Tel : 05 23 34 44 77/48
Fax : 05 23 34 44 49
www.ucd.ac.ma

البريد :
الفاكس :
www.ucd.ac.ma

شارع جبران خليل جبران
الرقم 299 : 24000 الجديدة

N° 10 333/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23/2020/BP**

Le 18/12/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **ALIMENTATION DU DOUAR AIT TAHRIA EN EAU POTABLE COMMUNE MOULAY BOUZERKTOUNE PROVINCE D'ESSAOUIRA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00** DH (Vingt mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1 141 518,90** DH T.T.C (Un million cent quarante et un mille cinq cent dix huit Dirhams et quatre vingt dix Centimes T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les échantillons, catalogues, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la direction générale des services du conseil Provincial d'Essaouira avant le 17/12/2020 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogue ou autres).

Les concurrents peuvent :

* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

* Soit les envoyer par voie électronique.

* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
C	C1	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 10 331/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 24/2020/BP**

Le 18/12/2020 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Alimentation en eau potable du douar Imgrad à la commune Sidi Ahmed Ouhamed - Province d'Essaouira..

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15.000,00** DH (Quinze mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1 131 709,20** DH T.T.C (Un million cent trente et un mille sept cent neuf Dirhams et vingt Centimes T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les échantillons, catalogues, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la direction générale des services du conseil Provincial d'Essaouira avant le 17/12/2020 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogue ou autres).

Les concurrents peuvent :

* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

* Soit les envoyer par voie électronique.

* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
C	C1	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 10 332/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AOUSSERD
 CERCLE AOUSSERD
 COMMUNE TICHLA

AVIS RECTIFICATIF

Appel d'offres ouvert N° 02/CTT/2020 sur offres de prix

L'avis d'appel d'offres N° 02/CTT/2020 sur offres des prix dont l'ouverture des plis a été prévue pour le 10/12/2020 relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS DE FONCTION SITUÉS AU CENTRE DE LA COMMUNE DE TICHLA A JALOUA**, est reporté au 17/12/2020 à 15h.

N° 10 334/PA

PROVINCE DE REHAMNA
 CERCLE DE SIDI BOUOTHMANE
 CAIDAT DE RASS EL AIN
 C.T. JAIDATE

Avis d'annulation de vente aux enchères *publiques à adjudication *

Pour lutte contre covid 19 :

Le président de commune territoriale jaidate prend à la connaissance du public que l'adjudication qui aura lieu le 17/12/2020 à 10 H du matin à la commune sera reporter et programmé ultérieurement.

N° 10 335/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE RHAMNA
 CERCLE SIDI BOUOTHMAN
 CAIDAT RASS EL AIN
 COMMUNE JAIDATE

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} GRADE ECHELLE 7 ANNEE 2020

- VU LA LOI ORGANIQUE N° : 113.14 DU 20 RAMADAN 1436 (07 JUILLET 2015) RELATIVE AUX COMMUNES.
- VU LA DECISION DU PRESIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE JAIDATE N° : 56 DU 09 /11/ 2020.

LA COMMUNE JAIDATE ORGANISERA LE : 19/12/ 2020 A 09:00 UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} GRADE ECHELLE 7 .

L'EXAMEN EST OUVERT AUX PROFIT DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE JAIDATE AYANT AU MOIN SIX ANS (6ans) D'ANCIENNETE DANS LE GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 3^{ème} GRADE ECHELLE 6.

LE NOMBRE DES POSTES QUI FONT L'OBJET DE L'EXAMEN SONT : 01 POSTE

LES CANDIDATS INTERESSES DOIVENT DEPOSER LEURS DOSSIERS AU BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE AVANT LE 11/12/2020.

N° 10 336/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION BENI MELLAL KHENIFRA
 PROVINCE DE BENI MELLAL
 COMMUNE OULED YAICH

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° :04/2020

Le président du conseil communal d'ouled yaich informe les concurrents intéressés par l'appel d'offre publié au journal libération sous N° :9171 du 21 et 22 novembre 2020 que le cautionnement provisoire est fixé à 200.00 dhs pour les lots dont l'estimation est supérieure ou égale à 200.00 dhs au lieu de 500.00 dhs pour les lots dont l'estimation est supérieure ou égale à 1000.00 dhs l'autre contenu reste inchangé.

N° 10 337/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAROUDANNT
 COMMUNE D'EL GUERDANE

Avis d'appel d'offres ouvert

Il sera procédé dans la salle des réunions à la commune d'El Guerdane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :

AO N°	Objet	Estimation du maitre d'ouvrage en Dhs	Cautionnement provisoire en Dhs	Date et heure
25/BC/2020	Service de collecte et l'évacuation des déchets ménagers, élimination des points noirs et de nettoyage des voies, des quartiers et des espaces publics de la commune d'El Guerdane, Province de Taroudannt	3 801 600,00 (Trois million huit cent un mille six cent) Dhs	60.000,00 (Soixante mille) Dhs	17/12/2020 à 10 heures

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des études et marchés de la Commune d'El Guerdane, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des études et marchés à la commune d'El Guerdane
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Une visite des lieux sera organisée le 08 Décembre 2020 à 10 heures à partir du siège de la commune d'El Guerdane.

N° 10 338/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TIZNIT
 CERCLE ANEZI
 CAIDAT IDAGOUGMAR
 C.T IDAGOUGMAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé dans la **salle de réunion de la commune d'idougoumar** à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau ci-dessous :

N° A.O.O	Objet	date d'ouverture des plis	estimation du maitre d'ouvrage en (DH)	la caution provisoire en (DH)
05/2020/BC	Travaux de construction d'un mur de clôture pour la cimetière du douar ait hammou, Commune Idougoumar, Cercle Anezi, Province de Tiznit.	18/12/2020 à 11 heures	160.656,00	3.000,00

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement au siège de la commune d'idougoumar, cercle d'anezi, province de tiznit.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics :

« www.marchéspublics.gov.ma »

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada-I 1434 (20-03-2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la commune d'idougoumar.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune précitée.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 4/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 10 339/PA

« MEHOS » SARL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE : 200.000,00 DH
SIEGE SOCIAL :
lotissement LINA N°307 ZI,
sidi Maarouf, Casablanca.
L'Assemblée Générale en date du 14/09/2020 a décidé :
- La continuité de la société en se donnant la promesse et l'engagement de redresser la situation nette de ladite société, en conformité avec l'article 86 de la loi 5/96 suscitée. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 28/10/2020 sous N° 752018

N° 10 341/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
ALGODIGITAL "S.A.R.L."
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 22/10/2020. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION: ALGODIGITAL "S.A.R.L."
OBJET : marketing digital.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG QH CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune :
- Mr HICHAM BENMAN-SOUR..... 33,00 Parts
- Mr HAMZA DABOUB..... 34,00 parts
- Mme KHADIJA EL HOURCH..... 33,00 parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr HAMZA DABOUB.
ANNÉE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 16/11/2020
R.C.N° : 479937.

N° 10 340/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER société de livraison et de commerce maroc « slcm » "S.A.R.L."
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 23/10/2020. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION: société de livraison et de commerce maroc « slcm » "S.A.R.L."
OBJET : import-export des produits alimentaires.
LE SIEGE : CASABLANCA, N° 69 & 71 RUE 13, QUARTIER EL HOUDA 20440 COMMUNE URBAINE SBATA CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune :
- Mr RACHID AZDOD 500,00 Parts
- Mr SAMIR AHCHTOUR 500,00 parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr RACHID AZDOD et Mr SAMIR AHCHTOUR.
ANNÉE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 23/11/2020
R.C.N° : 480435.

N° 10 342/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 06/2020

Concernant l'exploitation et la gestion de l'abattoir municipal de Khénifra
Le 18 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
L'exploitation et la gestion de l'abattoir municipal de Khénifra pour une période de trois ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de l'assiette de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE (20.000,00 DHS) DIRHAMS.
L'estimation des prix établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS. (350.000,00 DHS) PAR AN.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de l'assiette de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :

1) Dossier administratif comprenant : a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemple unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2-12-349.
b- l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu. c- Engagement de la propriété de l'abattoir municipal de Khénifra.
d- Engagement du respect du règlement interne de l'abattoir municipal de Khénifra.
e- pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.
Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret précité :

a) pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce. N.B. : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut. Une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine
2) Dossier technique comprenant : a) Une note indiquant les moyens, humains et techniques du concurrent comportant les indications prévues au cahier des charges
b) Les attestations délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrage.
c) Les renseignements, pièces d'ordres technique ou pièces complémentaires concernant l'entreprise.
d) L'expérience dans la gestion de services publics identique ou similaire
e) Les qualifications professionnelles et techniques ;
f) la capacité financière suffisante pour faire face aux dépenses d'exploitation de ce service ;
g) présentation du programme d'investissement pour l'exploitation et le développement du service
h) présentation d'un programme de gestion de ce service "Dossier complémentaire -cahier des charge -règlement de consultation.
2) Dossier financier -engagement — bordereau des prix

N° 10 343/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE TIZNIT
CAIDAT D'AGLOU
COMMUNE TERRITORIALE TNINE AGLOU
AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERT N° : 02/2020/BC
(Séance Publique)

Le 23 décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune territoriale Tnine Aglou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : ACQUISITION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR LE DALLAGE DES PISTES DES DOUARS DE LA COMMUNE TERRITORIALE TNINE AGLOU (EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau technique de la Commune territoriale de Tnine Aglou, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 dh (cinq mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 199 996,32dh TTC (cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt seize dh et 32 centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé de réception ; au nom du président de la commune Tnine .

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune de Tnine Aglou
• Soit déposer leurs plis dans du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis . Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 10 344/PA

EL FARAJE DES COMPTES
Cabinet Comptable
Juridique et Fiscale
129 ANGLE BD Med 6 & RUE LIBOURNE
Avis de Constitution d'une SARL Y. Digital SARL
SARL au capital de 100.000,00 DHS
Siège social Casablanca Riad El Bemoussi, GH 6, 1er Etage Appartement 9
ICE : 002657371000040

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 Octobre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)
Dénomination sociale : Y.DIGITAL SARL
Objet social : AGENCE DE PRODUCTION AUDIO VISUELLE ET MEDIA
Siège social : Casablanca Riad El Bemoussi, GH 6, 1er Etage Appartement 9.
Durée : 99 ans
Capital social : 100.000,00 DHS Montant du capital social 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales pour une valeur de 100,00 dhs pour chaque part sociale, détaillé comme suit :
Mr Mohamed Yassine Toureb 500 parts sociales.
Mme Laila Rafiq 500 parts sociales
Gérant : Mr Mohamed Yassine Toureb nommé gérant unique de la société Y. DIGITAL SARL pour une durée illimitée, avec seule signature.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.
II- Le dépôt légal a été effectué le 09 Novembre 2020 au Centre régional d'investissement de Casablanca.
N°10545/PA

CONSTITUTION
NCUBETEC SARL

Aux termes d'un acte ssp en date du 11/11/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
I- Dénomination : « NCUBETEC » SARL
II- Objet : La société a pour objet : - Incubateur de nouvelles technologies, applications, solutions et logiciels, - Développement et vente de logiciels de gestion (Ressources Humaines, Finance, Management, Marketing, Comptabilité, Organisation, Stockage, Archivage...)
- Modélisation et informatisation de l'environnement de travail de l'entreprise (Base de données, tableau de bord de gestion, intranet, outils de communication...)
- Conseil et accompagnement : identifier le besoin en entreprise et le traduire en outil de

travail ou en logiciel de gestion.

- Achat, et ventes de logiciels et produits annexes, E. Commerce (commerce en ligne).
- Transformation et adaptation de logiciels et d'outils aux spécificités de l'entreprise.
- Intégration de logiciel ; Accès internet.
- Hébergement et stockage de données pour compte de client.
III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ; IV- Siège social : 7 RUE AHMED TOUKI 2 ETAGE CASABLANCA
V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à : Madame HAJJI NOR EL HOUDA : 95.000 DIRHAMS - Mohamed ZAHID : 5.000 DIRHAMS
Total : Cent mille dirhams : 100.000,00 Dirhams
VI- La gerance : Madame HAJJI NOR EL HOUDA
La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique sus nommé.
N°10547/PA

EL FARAJE DES COMPTES
Cabinet Comptable
Juridique et Fiscale
129, angle Bd. Med 6 & rue Libourne Casablanca
Avis de nomination du gérant unique
L.S WORLD SHOPPING
Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de 100.000 dirhams
Siège social : 131, angle Bd Med 6 & rue Libourne Casablanca
ICE : 002637318000017
RC : 478647 Casablanca

I- Par décision de l'AGEO du 23/10/2020, il a été décidé ce qui suit :
* Cessations des fonctions du cogérant
* Nomination du gérant unique de la société
* Modification des statuts
* Pouvoirs à donner.
II- L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la cessation des fonctions du cogérant M. Lahcene Samaoui, et la nomination de M. Larbi Abassar gérant unique de la société L.S World Shopping SARL AU pour une durée indéterminée à compter du 23/10/2020.
* Modification de l'article 34 désignation du gérant dans le statut.

III- Le dépôt légal a été effectué au Centre régional d'investissement de Casablanca.
N°10546/PA

Association des Oeuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane Casablanca
Avis d'Appel d'Offres Ouvert Sur Offres de Prix n°03/2020/AOB-MRSD
Séance publique
Le Mardi 22 décembre 2020 à 14 heures, il sera procédé à la salle de réunion de l'Association des Oeuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ayant pour objet : Travaux d'aménagement pour la création de plateaux bureaux aux immeubles C et D au complexe commercial et

administratif en 07 lots séparés : Lot n°1 : Gros-Oeuvres et étanchéité

Lot n°2 : Revêtement
Lot n°3 : Faux plafonds et peintures
Lot n°4 : Menuiserie bois, aluminium et métallique
Lot n°5 : Plomberie sanitaire-protection incendie
Lot n°6 : Electricité-Lustrerie-Courant faible
Lot n°7 : Ascenseur.
Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :
Lot 1 : 25.000,00 (Vingt cinq mille dirhams).
Lot 2 : 30.000,00 (Trente mille dirhams).
Lot 3 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams).
Lot 4 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams).
Lot 5 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams).
Lot 6 : 10.000,00 (Dix mille dirhams).
Lot 7 : 10.000,00 (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de :
Lot 1 : 1.714.932,00 DHS (Un million sept cent quatorze mille neuf cent trente-deux dirhams toutes taxes comprises).
Lot 2 : 2.094.264,00 DHS (Deux million quatre-vingt-quatorze mille deux cent soixante quatre dirhams toutes taxes comprises).
Lot 3 : 1.356.194,40 DHS (Un million trois cent cinquante six mille cent quatre vingt quatorze dirhams et quarante centimes toutes taxes comprises).
Lot 4 : 1.300.200,00 DHS (Un million trois cent mille deux cent dirhams toutes taxes comprises).
Lot 5 : 1.273.363,20 DHS (Un million deux cent soixante trois mille trois cent soixante trois dirhams vingt centimes toutes taxes comprises).
Lot 6 : 780.228,00 DHS (Sept cent quatre vingt mille deux cent vingt huit dirhams toutes taxes comprises).
Lot 7 : 504.000,00 DHS (Cinq cent quatre mille dirhams toutes taxes comprises).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré moyennant 100,00 DHS (cent dirhams) le lot, auprès du bureau du service achat au siège de l'Association des Oeuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane, sis à Bd Med Bouziane immeuble B Hay Salama3 - Casablanca.
Tél : 0522594744 / 0522597778.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service achat précité ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offres cité en titre.

Il est prévu une visite des lieux, le mardi 15 décembre 2020 à 11 heures.
N° 10 345/PA

«GROUPE HASSOUNI INVEST» S.A.R.L.A.U SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT SAFA 2 N° 12 ETAGE 2 AIN CHOCK – CASABLANCA R.C.N° 383071 L.F.N° 24830315

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 26 Octobre 2020 L'Associé unique a décidé le changement de la dénomination sociale de la société «GROUPE HASSOUNI INVEST» qui devient «ARCADIA CAPITAL».

II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 23/11/2020, sous le numéro 754733

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

N° 10 361/PA

“REGULUS” SARL AU Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 05/11/2020 il a été constitué une sarl au, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Holding financier et de gestion.
Siège Social: 10 RUE LIBERTÉ ETAGE 3 APPT N°5 - Casablanca
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr FAYCAL JARDI 1000 Parts.
Gérance: Mr FAYCAL JARDI est nommé gérant unique pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 754855 en date du 23/11/2020 et immatriculé sous le numéro 480679.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 10 362/PA

OFFICE NATIONAL DE

L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°119/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'entretien des conduites de diamètre inférieur ou égal à 350 mm au niveau des centres relevant de l'Agence Mixte d'Al Haouz-Marrakech.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 400 000,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 000,00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 24 Décembre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 363/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°120/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux de maintenance et de gestion des stations de pompage, stations de reprise et l'adduction reliant barrage Al Massira et le réservoir Nord Marrakech Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 019960,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 200,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récé-

piqué au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 24 Décembre 2020 à 09 heures 30 mn à la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 364/PC

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt
agence nationale de réglementation des télécommunications
وكالة تنظيم الاتصالات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2020

Le 17 Décembre 2020 à 14h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P. 2939 - Rabat 10 100 - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

L'achat de consommables informatiques pour le compte de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :

- Sept Cent Quinze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (715.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma

N° 157/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 15/2020/PSK

Le 25 Décembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux d'achèvement de construction du centre d'accueil et de formation continue à Sidi Kacem (Travaux de réaménagement d'un centre d'accueil et de renforcement des capacités à Sidi Kacem)-Conseil de la Province de sidi kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille dirhams (8 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent cinquante quatre mille cinq cent soixante onze dirhams 12 centimes (554 571,12) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	5	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 10 365/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 16/2020/PSK

Le 28 Décembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction d'un complexe culturel à Sidi Kacem-Conseil de la Province de Sidi Kacem-En deux lots.

- Lot N° 01: Travaux de gros œuvres.
- Lot N° 02: Travaux de revêtement.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Lot N° 01:Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent quatre vingt dix mille dirhams (190 000.00).
- Lot N° 02:Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante mille dirhams (50 000.00).
- Lot N° 01:L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Treize millions cinquante mille cent soixante seize dirhams 40 centimes (13 050 176,40) toutes taxes comprises.
- Lot N° 02:L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois millions cinq cent soixante quinze mille cent trente six dirhams 00 centimes (3 575 136,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Pour le lot N° 01:

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

-Pour le lot N° 02:

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
O	1	O.1

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 10 366/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Kaoutar Rouibaa, *un concentré de courage pour combattre le cancer*

Portrait



Chaque période de trouble dans l'histoire ouvre une brèche d'espoir, dit-on. Atteinte d'un cancer du sein hormono-dépendant depuis presque un an et demi, Kaoutar Rouibaa fait partie de ces femmes qui savent renaitre de leurs souffrances, malgré la brutalité des traitements, tout en se réconciliant avec leur féminité et retrouver leur beauté.

Chute de cheveux, perte de cils et de sourcils et autres attributs de la féminité, rougeurs cutanées, prise ou perte de poids, cicatrices ou colostomie, un cancer bouscule la vie du malade et de ceux qui l'entourent et affecte non seulement le corps mais aussi l'esprit.

Certaines femmes peuvent vivre cette phase de manière "dramatique" et appréhender la chimiothérapie, la radiothérapie ou autres traitements médicamenteux, surtout lorsqu'elle perdure dans le temps, d'autres décident par contre de s'y préparer pour être en accord avec soi et faciliter cette période délicate.

Crâne rasé et bien maquillée, Kaoutar n'allait pas laisser le cancer l'anéantir et plonger dans les tourments de la maladie. Pour elle, le fait de se sentir belle constitue un pas vers la guérison.

"La perte des cheveux, cils et

sourcils a été pour moi un des moments les plus durs du traitement de mon cancer. J'ai donc décidé de le vivre autrement en acceptant mon nouveau visage et en saisissant cette occasion afin d'essayer de nouveaux look et styles, ce qui m'a permis de renforcer mes capacités de résilience", a-t-elle confié à la MAP. "S'il est bien une période essentielle pour penser à soi, c'est celle-là. J'invite toutes les femmes atteintes de cancer à trouver un moment qui leur remplit de plaisir, de vivre pleinement leur vie et de surtout prendre soin d'elles pour trouver la force de poursuivre, parce que la beauté passe également par le bien-être", a poursuivi la jeune femme.

Pour cette trentenaire, dont le sourire ne quitte pas les lèvres, "se sentir bien dans sa peau permet d'améliorer l'apparence et l'image que nous avons de nous-même", relevant que le cancer, ce mal insidieux, lui a permis de réaliser que la vie ne tient qu'à un fil et que le moment présent est le meilleur moment pour vivre sa vie pleinement.

Elle a, aussi, souligné que les traitements anti-cancer, notamment la chimiothérapie, représentent une lourde épreuve aux niveaux physique et psychique et provoquent des effets indésirables qui portent atteinte à la

féminité et mettent en péril l'estime de soi.

Si Kaoutar a décidé de raconter son histoire aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour elle. C'est aussi et surtout pour nous ouvrir les yeux sur cette évidence que, pris par notre quotidien, nous oublions trop souvent que la vie est belle et qu'il faut en saisir chaque instant.

Pour cette fille qui adore tant voyager, sa maladie a été un handicap pour elle au début. Cette annonce a été certes comme un "Tsunami" qui était venu chambouler sa vie et ses projets, vu qu'elle ne représentait pas le profil susceptible d'être diagnostiqué d'un cancer et surtout pas à son âge !

"Toutefois, je considère le chapitre cancer comme un nouveau voyage, que je n'ai pas choisi mais que la vie m'a réservé en 2020, avec pour objectif de banaliser cette maladie dont on parle peu au Maroc", a-t-elle précisé.

Évoquant son diagnostic médical, Kaoutar explique que lorsque qu'elle était en train d'appliquer sa crème hydratante un soir, elle a découvert une masse anormale et dure à l'intérieur du sein droit. "Initialement, j'avais cru qu'elle était liée au cycle menstruel, du coup j'ai continué à la surveiller de près", a-t-elle raconté.

"Constatant qu'elle n'était pas partie à la fin des menstruations, j'ai pris un rendez-vous en urgence avec mon gynécologue, qui m'a prescrit une mammographie et une échographie et là on a constaté une anomalie. J'ai donc fait une biopsie dans la foulée et le verdict est tombé le 7 juillet dernier : J'avais un cancer du sein hormono-dépendant", raconte-elle.

Kaoutar qui partage ce vécu avec ses followers sur les réseaux sociaux, avoue que ce qui l'a incité à en parler c'était les représentations et attitudes négatives vis-à-vis du cancer et des malades qui prédominaient la toile. "C'est à ce moment là que j'ai eu le déclic et que j'ai décidé de partager publiquement mon histoire en affichant ma nouvelle tête, sans cheveux, pour briser les tabous autour de cette maladie, changer le regard des autres, et redonner espoir à toutes les personnes qui passent par la même épreuve", a-t-elle fait savoir.

Elle a, en outre, affirmé que le cancer n'arrive pas qu'aux autres. "Nous sommes tous susceptibles d'être concernés par cette maladie directement ou indirectement, alors prenons soins de notre santé, faisons nous belles, soyons à l'écoute de nos corps et essayons de cueillir toutes les joies et potentiels de l'instant présent", a-t-elle conclu.

Sport

L'EN des locaux s'offre le MCO en amical

Stage pour les U20 et double test ghanéen pour le Onze féminin



La sélection nationale des joueurs locaux s'est imposée face au Mouloudia d'Oujda sur le score de 4 buts à 0, en match amical disputé lundi au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan à Rabat.

Les buts des hommes de Houcine Ammouta ont été inscrits par Reda El Hajhouj (35e), Ibrahim Bahraoui (44e), Abdelilah Hafidi (55e) et Zakaria Hadraf (80e). Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs des champions d'Afrique en titre pour la 6ème édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) prévu en janvier prochain au Cameroun.

L'équipe nationale jouera une deuxième rencontre amicale jeudi face à l'Ittihad de Tanger.

Par ailleurs, la sélection nationale U20 effectuera, du 23 novembre au 1er décembre, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, a indiqué lundi la Fédération royale marocaine de football.

Les joueurs convoqués devaient effectuer un test de dépistage de la Covid-19 conformément au protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, a précisé la Fédération dans un communiqué.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués: Taha Mourid et Abdelmoughit Al Oualji (Wydad Casablanca), Mohammed Réda Asmama, Youssef Leghzal, Akram Nekkach, Mohamed Jaouab, Haytam Mnaouet, Anas Nanah, Hamza

Bouskal, Oussama Raoui et Mohamed Amine Shal (Académie Mohammed VI), Zakaria Driouech, Abdellah Farah et Taha Al Ichbili (Raja Casablanca), Oussama Zamraoui et Achraf Gharib (Chabab Mohammédia), El Mahdi Moubarik, Moutassar Lahitmi, Ayoub Mouloua et Mahdi Maouhoub (Fath Rabat), Ismail Korad (Moghreb Tétouan), Réda Zamrani (Kawkab Marrakech), Hamza Darii (Difaa El Jadida) et Hamza Ighamen (FAR).

Pour ce qui est de la sélection nationale féminine, elle disputera deux matchs amicaux face à son homologue ghanéenne, les 26 et 30 novembre à Accra.

Ces deux rencontres serviront de préparation de l'équipe nationale féminine pour les prochaines échéances, a annoncé lundi la FRMF dans un communiqué.

Voici, par ailleurs, la liste des joueuses convoquées: Assia Zouhir (Atlas Khénifra), Imane Abdel Ohoud (Ittihad Tanger), Soumia Hadi (Club Municipal Meknès), Nezha Ait Baba Halim et Sanae Bendekane (Club Municipal Laâyoune), Khadija Rmichi, Nahya Benzina, Siham Boukhami, Nourimane Aadi, Fatima Taknaout, Ghizlane Chebbake, Ibtissam Jridi, Fatima-Zahra Adahmouss et Najat Badri (FAR), Rania Essalmi (Club sportif Atlas 05), Hanane Ait El Haj (Saragosse - Espagne), Salma Amani (Dijon - France), Nahla Nekkach Loudi (Dijon - France), Naoual Fatima Winikh (Saint Etienne - France), Zoubida Al Bestali (Naples - Italie), Fatima-Zahra Akif (Club Jaouhara Larache), Kenza Al Allaoui (Saint Maure - France), Fatima-Zahra Al Gharbi Brima (Barcelone - Espagne) et Samia Fakiri (La Rochesur-Yon - France).

Présidence de la CAF

L'intérim d'Omari prolongé

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé lundi la prolongation de l'intérim actuel du Congolais, Constant Selemani Omari, comme Président de la CAF.

La Chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante de la FIFA a déclaré Ahmad Ahmad, président de la CAF et vice-président de la FIFA, responsable d'avoir agi en violation du Code d'éthique de la FIFA, rappelle la CAF sur son site web.

Par conséquent, la Chambre de jugement a prononcé à son encontre une interdiction de toute activité liée au football (administrative, sportive et autre) aux niveaux national et international pour une durée de cinq ans.

La CAF et le président de la CAF prennent acte de cette décision qui met Ahmad Ahmad en position de ne plus pouvoir exercer ses responsabilités.

La Confédération africaine de football qui s'inquiète des conséquences sur sa réputation de cette longue procédure, maintient le calendrier de l'ensemble de ses activités et programmes, affirme la CAF.



Ligue Nationale du Football Professionnel Programme général des rencontres Botola Pro D2 2020/2021



1ère Journée		2ème Journée		3ème Journée		4ème Journée		5ème Journée		16ème Journée		17ème Journée		18ème Journée		19ème Journée		20ème Journée	
JSS	SM	WST	UTS	JSS	OD	WST	KAC	JSS	TAS	SM	JSS	UTS	WST	OD	JSS	KAC	WST	TAS	JSS
ASS	WST	IZK	JSS	IZK	SM	ASS	UTS	IZK	WAF	WST	ASS	JSS	IZK	SM	IZK	UTS	ASS	WAF	IZK
UTS	IZK	SM	CJBG	UTS	RBM	SM	OCK	SM	OD	IZK	UTS	CJBG	SM	RBM	UTS	OCK	SM	OD	SM
KAC	RBM	OD	KAC	KAC	ASS	OD	IZK	KAC	UTS	RBM	KAC	KAC	OD	ASS	KAC	IZK	OD	UTS	KAC
CAK	KACM	WAF	OCK	CAK	WST	WAF	JSS	CAK	ASS	KACM	CAK	OCK	WAF	WST	CAK	JSS	WAF	ASS	CAK
RAC	TAS	TAS	CAK	RAC	WAF	TAS	CJBG	RAC	WST	TAS	RAC	CAK	TAS	WAF	RAC	CJBG	TAS	WST	RAC
CJBG	WAF	KACM	ASS	CJBG	KACM	KACM	RAC	CJBG	RBM	WAF	CJBG	ASS	KACM	KACM	CJBG	RAC	KACM	RBM	CJBG
OCK	OD	RBM	RAC	OCK	TAS	RBM	CAK	OCK	KACM	OD	OCK	RAC	RBM	TAS	OCK	CAK	RBM	KACM	OCK
6ème Journée		7ème Journée		8ème Journée		9ème Journée		10ème Journée		21ème Journée		22ème Journée		23ème Journée		24ème Journée		25ème Journée	
WST	CJBG	JSS	RBM	WST	IZK	JSS	WST	WST	WAF	CJBG	WST	RBM	JSS	IZK	WST	WST	JSS	WAF	WST
ASS	OCK	IZK	KACM	ASS	JSS	IZK	CAK	ASS	SM	OCK	ASS	KACM	IZK	JSS	ASS	CAK	IZK	SM	ASS
UTS	CAK	SM	TAS	UTS	OCK	SM	KAC	UTS	OD	CAK	UTS	TAS	SM	OCK	UTS	KAC	SM	OD	UTS
KAC	RAC	OD	WAF	KAC	CJBG	OD	KACM	KAC	JSS	RAC	KAC	WAF	OD	CJBG	KAC	KACM	OD	JSS	KAC
WAF	SM	CAK	KAC	CAK	RAC	WAF	TAS	CAK	OCK	SM	WAF	KAC	CAK	RAC	CAK	TAS	WAF	OCK	CAK
TAS	IZK	RAC	UTS	TAS	OD	RAC	ASS	RAC	CJBG	IZK	TAS	UTS	RAC	OD	TAS	ASS	RAC	CJBG	RAC
KACM	JSS	CJBG	ASS	KACM	WAF	CJBG	UTS	KACM	TAS	JSS	KACM	ASS	CJBG	WAF	KACM	UTS	CJBG	TAS	KACM
RBM	OD	OCK	WST	RBM	SM	OCK	RBM	RBM	IZK	OD	RBM	WST	OCK	SM	RBM	RBM	OCK	IZK	RBM
11ème Journée		12ème Journée		13ème Journée		14ème Journée		15ème Journée		26ème Journée		27ème Journée		28ème Journée		29ème Journée		30ème Journée	
JSS	UTS	WST	KACM	JSS	CAK	WST	RBM	JSS	CJBG	UTS	JSS	KACM	WST	CAK	JSS	RBM	WST	CJBG	JSS
IZK	RAC	ASS	WAF	IZK	ASS	ASS	TAS	IZK	OCK	RAC	IZK	WAF	ASS	ASS	IZK	TAS	ASS	OCK	IZK
SM	KACM	UTS	SM	SM	WST	UTS	WAF	SM	RAC	KACM	SM	SM	UTS	WST	SM	WAF	UTS	RAC	SM
OD	ASS	KAC	IZK	OD	CJBG	KAC	KACM	OD	WST	ASS	OD	IZK	KAC	CJBG	OD	KACM	KAC	WST	OD
WAF	RBM	CAK	OD	WAF	KAC	CAK	SM	WAF	CAK	RBM	WAF	OD	CAK	KAC	WAF	SM	CAK	CAK	WAF
TAS	WST	RAC	JSS	TAS	UTS	RAC	OD	TAS	KAC	WST	TAS	JSS	RAC	UTS	TAS	OD	RAC	KAC	TAS
CJBG	CAK	CJBG	OCK	KACM	RBM	CJBG	IZK	KACM	UTS	CAK	CJBG	OCK	CJBG	RBM	KACM	IZK	CJBG	UTS	KACM
OCK	KAC	RBM	TAS	OCK	RAC	OCK	JSS	RBM	ASS	KAC	OCK	TAS	RBM	RAC	OCK	JSS	OCK	ASS	RBM

La colère de Jürgen Klopp

Liverpool ne pourra bientôt plus aligner 11 joueurs valides



Pour l'entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp, les grosses écuries de la Premier League pourraient être bientôt incapables d'aligner 11 joueurs valides, à moins que des changements structurels ne soient apportés pour protéger le bien-être d'équipes épuisées par l'enchaînement frénétique des matches.

"Si nous continuons à jouer mercredi soir et samedi à 12h30, je ne suis pas sûr que nous (les sept équipes anglaises participant à la C1 ou la C3) finissions la saison avec 11 joueurs", a déclaré Klopp dimanche dans une interview à Sky Sports, le principal détenteur de droits TV de matches de Premier League.

Déjà confrontés à une série de blessures, les Reds joueront l'Atalanta Bergame en C1 mercredi soir avant de se déplacer samedi (12h30 GMT) à Brighton en championnat, soit trois matches en six jours et demi depuis celui de Leicester dimanche soir (3-0).

La Premier League est le seul championnat européen majeur à ne pas avoir renouvelé la mesure instaurée la saison dernière permettant jusqu'à cinq changements par match.

"Tout le monde me dit que c'est difficile, mais c'est (avant tout) difficile pour les joueurs. Voilà la vraie difficulté. Pour le reste, il s'agit juste d'une décision prise dans un bureau", a attaqué Klopp, ci-

blant particulièrement les diffuseurs du championnat anglais, qui plaident pour le maintien à l'identique du calendrier des compétitions, en vertu des contrats signés.

"Si on me parle encore de contrats, je vais devenir fou car ils n'ont pas été pensés pour une saison avec le Covid", a martelé Klopp.

"Nous devons tous nous adapter", a-t-il exhorté, proposant sur le ton de la plaisanterie d'offrir les points de la victoire à Brighton, où se déplace samedi Liverpool.

Klopp a souligné que ses plaintes n'étaient pas fondées sur l'intérêt personnel de son club, champion en titre: "Il n'a jamais été question de nous quand j'en ai parlé, il s'agit de tous les joueurs".

"Il s'agit des joueurs anglais, de tous les joueurs qui vont jouer le championnat d'Europe", a-t-il poursuivi.

Le manager de Manchester United, Ole Gunnar Solskjær, a déclaré que son équipe était "vouée à l'échec" lorsqu'elle a été confrontée à la même situation au début du mois, après avoir affronté mercredi soir Istanbul Basaksehir en Ligue des champions, trois jours avant un coup d'envoi à l'heure du déjeuner le samedi à Everton.

"J'ai regardé notre programme et il est brutal. On affronte Arsenal pour le Boxing Day (le 26 décembre, NDLR) puis Aston Villa deux jours plus

tard", s'est aussi plaint Frank Lampard, l'entraîneur de Chelsea.

Son homologue d'Arsenal Mikel Arteta, s'est également plaint de la situation actuelle, aggravée par les matches internationaux et les tests positifs au nouveau coronavirus.

"Nous avons un nombre incroyable de matches à venir", a déploré l'Espagnol, dont l'équipe est actuellement 11e, alors que cinq joueurs de son effectif sont désormais blessés et deux positifs au Covid-19.

Ligue des champions

La Ligue des champions UEFA se poursuivra ce soir avec la programmation des rencontres comptant pour la quatrième journée de la phase de poules :

Mercredi à 18h55
Olympiacos-Manchester City
Mönchengladbach-Chakhtar
Mercredi à 21h00
Marseille-Porto
Liverpool-Atalanta
Inter-Real
Bayern-RB.Salzburg
Atletico Madrid-Lokomtiv Moscou
Ajax-Midtjylland

Le sort de Joachim Löw se jouera le 4 décembre

Bientôt la fin de l'ère Joachim Löw sur le banc de la Mannschaft? Le présidium de la Fédération allemande de football (DFB) débattre le 4 décembre de l'avenir du sélectionneur, après la défaite historique 6-0 en Espagne la semaine dernière.

Les dirigeants de la DFB laissent au coach, en poste depuis plus de 14 ans, quelques jours pour préparer une argumentation, mais plusieurs commentateurs voyaient lundi dans cette manœuvre une perche tendue pour qu'il démissionne, afin d'éviter un limogeage brutal et humiliant.

La presse spéculait depuis plusieurs jours sur son possible successeur pour préparer l'Euro-2020, reprogrammé en 2021, où la Mannschaft évoluera dans le groupe le plus relevé avec la France, championne du monde, le Portugal, champion d'Europe, et la Hongrie.

Les noms les plus souvent cités sont ceux de Jürgen Klopp (Liverpool), Hansi Flick (Bayern Munich), Thomas Tuchel (Paris SG), Ralf Rangnick, l'architecte du projet RB Leipzig, ou Stefan Kuntz, l'actuel coach de la sélection espoirs.

Lundi, la DFB a publié un communiqué affirmant qu'elle voulait laisser quelques jours à Joachim Löw, pour "prendre émotionnellement de la distance avec le 6-0" de Séville en Ligue des Nations, et "mettre à plat la situation actuelle de l'équipe nationale".

Le sélectionneur champion du monde 2014 ne sera pas lui-même présent à la réunion du 4 décembre, mais son argumentation devrait être présentée par Oliver Bierhoff, directeur de la DFB et toujours fidèle soutien de Löw.

L'analyse portera non seulement sur le match du 17 novembre, mais aussi "sur le développement global de l'équipe ces deux dernières années".

Après l'élimination historique de la Mannschaft au premier tour du Mondial-2018 en Russie, Löw avait réussi à convaincre ses dirigeants qu'il était l'homme idéal pour amorcer la "rupture" et relancer l'équipe sur de nouvelles bases.

Il a d'abord essayé de remettre en piste le noyau dur des champions du monde 2014, mais une suite de mauvais résultats l'a amené à changer complètement son fusil d'épaule début 2019. Il a alors évincé tous ses vieux grognards, à l'exception de Manuel Neuer et de Toni Kroos, pour donner les responsabilités à une nouvelle génération.

Malgré des prestations parfois inquiétantes cet automne, il a refusé contre vents et marées de réintégrer Thomas Müller, Jérôme Boateng (Bayern Munich) et Mats Hummels (Dortmund), jeunes trentenaires qui brillent toujours avec leurs clubs.

Le monde du football allemand lui accordait encore un peu de crédit jusqu'à la catastrophe de Séville, où l'Allemagne a subi sa pire défaite depuis 1931, et où l'équipe a surtout complètement baissé les bras en deuxième période, laissant les Espagnols jouer seuls.

Certains observateurs ont cru voir dans cette déroute un abandon du sélectionneur orchestré par les joueurs: "La +performance+ de l'équipe nationale à Séville était à la fois un refus de travail et un appel à l'aide", avait ainsi commenté l'Express, quotidien de la région de Cologne.

Depuis, les appels à sa démission de Löw se multiplient, ses opposants estimant nécessaire d'avoir un nouveau sélectionneur suffisamment tôt pour donner un nouveau souffle avant l'Euro.

Griezmann : Messi, je le vois comme un modèle



Lionel "Messi, je le vois comme un modèle", a assuré lundi soir l'attaquant français du FC Barcelone Antoine Griezmann (29 ans, 86 sélections) dans un long entretien diffusé sur la chaîne espagnole Movistar Vamos, pour répondre aux rumeurs de mésentente qui gonflaient entre lui et la superstar argentine.

"Quand je suis arrivé (à Barcelone), j'ai parlé avec Leo (Messi). Il m'a dit que quand j'avais refusé l'offre la première fois (Griezmann a refusé de rejoindre le Barça en 2018, avant d'accepter en 2019), ça l'avait beaucoup touché, parce qu'il avait fait des commentaires publics", a confié le cham-

pion du monde français lundi soir.

"J'aurais réagi de la même manière à sa place. Mais il m'a dit que maintenant que je suis son coéquipier, il sera avec moi à mort, et c'est ce que je ressens chaque jour depuis", a précisé "Grizi" dans l'émission "Universo Valdano", présenté par l'ancien joueur argentin Jorge Valdano.

"Leo sait très bien que j'ai énormément de respect pour lui. Je le vois comme un modèle et j'apprends de lui", a encensé l'ancien pensionnaire de l'Atletico Madrid (2005-2014) et de la Real Sociedad (2014-2019).

Alors plusieurs déclarations ont fait gonfler la

rumeur de mal-être de Griezmann à Barcelone, ce dernier a assuré le contraire: "Je me sens très bien dans le vestiaire et dans la vie de tous les jours. Je donne tout pour mes coéquipiers, j'ai la confiance de l'entraîneur...", a affirmé le Mâconnais.

Le 10 novembre, Eric Olhats, l'ancien conseiller d'Antoine Griezmann (à qui le joueur "ne parle plus depuis trois ans" d'après ses propres dires lundi), a tenu des propos forts envers l'Argentin dans France Football: "Antoine est arrivé dans un club en grosse difficulté où Messi a des vus sur tout. Il est à la fois un empereur et un monarque et il n'a pas vu l'arrivée d'Antoine d'un bon œil", a-t-il confié.

Olhats a ensuite envoyé une lettre ouverte au journal Marca samedi pour "demander pardon", conscient que "la victime de toute cette histoire est Antoine Griezmann".

Interrogé par les journalistes présents jeudi lors de son arrivée à l'aéroport d'El Prat près de Barcelone, Lionel Messi a confié: "J'en ai marre d'être toujours le problème partout dans ce club".

Vendredi en conférence de presse, l'entraîneur du Barça Ronald Koeman a qualifié les propos tenus par Olhats de "bêtises sans importance", et a dit "comprendre que Leo soit énervé". "Je n'ai jamais vu aucun problème entre les deux. Il y a suffisamment d'images qui montrent que tous deux travaillent bien ensemble", a-t-il balayé.

En Angleterre, casse-tête pour rénover les ponts datant de l'époque victorienne

Souvent inadaptés à la circulation telle qu'elle l'est au XXI^e siècle, les ponts britanniques datant de l'époque victorienne se révèlent être un véritable casse-tête à rénover, entre la colère des usagers et l'imbroglio autour de qui va régler la facture.

Alors que Boris Johnson s'était engagé lors de sa campagne électorale à lancer une véritable "révolution des infrastructures", cette promesse se heurte à une réalité compliquée: la rénovation du pont de Hammersmith, dans le sud-ouest de la capitale, a ainsi transformé le quotidien de milliers de Londoniens en un véritable cauchemar.

Depuis sa maison située dans le quartier londonien de Barnes, Toby Gordon-Smith, 46 ans, peut voir la Tamise, mais son principal problème, c'est d'arriver sur l'autre rive.

Ouvert au public il y a 133 ans, le vieux pont de Hammersmith est fermé depuis août aux piétons et cyclistes, dix-huit mois après avoir été interdit aux voitures. Initialement conçue pour faire traverser des charrettes tirées par des chevaux, et non des voitures, sa structure en fonte présente de multiples failles.

Les perturbations engendrées sont "profondément frustrantes" pour tous ceux qui habitent sur la rive sud, affirme Toby Gordon-Smith. "Maintenant il me faut 45 minutes pour arriver au bureau", voire parfois "deux heures", "contre 10 minutes initialement",



explique à l'AFP cet utilisateur de fauteuil roulant.

Hammersmith n'est que le dernier exemple en date d'une question qui se pose partout dans le pays: comment rénover et adapter aux exigences du XXI^e siècle des infrastructures vieillissantes dont beaucoup ont déjà dépassé leur date de péremption, s'interroge le professeur en ingénierie John Kelsey, de l'University College London.

En août, le Tower bridge, emblématique pont de la capitale construit en 1894, a été fermé deux jours pour réparations après être resté bloqué dans les airs pour laisser passer les bateaux sans plus pouvoir s'abaisser.

Le Vauxhall Bridge, qui date de 1906, et le plus récent London Bridge (1973) ont également dû faire face à de longues fermetures pour réparation. Et dans de nom-

breux cas, la question est souvent de savoir qui va payer pour les travaux de rénovation.

La lointaine réouverture à la circulation du pont de Hammersmith, prévue en 2027, risque en effet d'être repoussée par les querelles administratives pour savoir qui va payer la facture -plus de 160 millions de livres (178 millions d'euros)- quand sont impliqués pas moins de sept intervenants au ni-

veau local et national.

Pour le député conservateur Greg Hands, dont la circonscription de Chelsea et Fulham se retrouve submergée par les embouteillages, "il ne fait aucun doute" que le conseil en charge du quartier de Hammersmith, co-propriétaire de la structure, "n'a pas bien entretenu le pont".

Le chef de l'administration locale, Stephan Cowan, affirme de son côté ne pas disposer de "l'injection initiale de 46 millions de livres" nécessaire pour stabiliser le pont, et accuse le gouvernement de traîner des pieds pour fournir les fonds nécessaires aux travaux.

Pour réduire les temps de trajets des habitants obligés de faire de longs détours, un groupe de travail mis en place en septembre par Boris Johnson veut introduire à partir de l'année prochaine un service de ferry entre les deux rives.

Une proposition bien trop tardive pour les habitants de Barnes. Julia Watkins explique que ses deux filles, scolarisées sur l'autre rive, doivent emprunter à vélo des chemins longeant la Tamise souvent inondés et mettent désormais 45 minutes pour rentrer de l'école dans le noir.

Installée à Barnes en 1963, Charlotte Harman, 92 ans, s'inquiète du temps nécessaire pour atteindre en ambulance l'hôpital de Charing Cross, de l'autre côté de la Tamise: un trajet qui lui a une fois pris plus d'une heure. "Qu'est ce qui se passerait s'il arrivait quelque chose, là maintenant?", s'alarme-t-elle.

Gratin de patate douce

Ingrédients :

- 1 kg de patates douces
- 20 cl de crème fraîche liquide
- 4 petits oignons frais
- 2 gousses d'ail
- 100 g de fromage râpé
- Muscade
- Thym
- Sel
- Poivre
- 200 g de lardons fumés (facultatif)

Préparation

Coupez les patates en morceaux et faites les cuire dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Réduire en purée et réserver.

Faites revenir les lardons, les oignons, l'ail émincé et le thym.

Mélangez cette garniture avec la purée, la crème fraîche et la moitié du fromage râpé. Répartir dans un plat à gratin et saupoudrer du reste de fromage. Enfourner 25 min à 200°.



Les espèces migratrices vivent intensément et meurent jeunes

Les oiseaux et mammifères migrants, qui dépensent beaucoup d'énergie en traversant de grandes distances pour trouver de la nourriture ou un endroit de nidification, meurent jeunes que leurs congénères sédentaires mais ont plus de descendants, selon une étude.

Publiée dans Nature Communications, elle a analysé plus de 700 espèces d'oiseaux et 540 de mammifères, et en conclut que du point de vue de l'évolution, aucune des deux stratégies n'est meilleure que l'autre.

"Ce sont juste deux différentes façons d'affronter les problèmes de l'existence", selon un des auteurs, Stuart Bearhop, professeur à l'Université britannique d'Exeter.

"Une façon consiste à vivre intensément et mourir jeune, l'autre à vivre calmement", en se reproduisant sur une plus longue période. Les deux méthodes s'équilibrent, sinon un groupe en viendrait à dominer l'autre, selon le Pr Bearhop.

Certaines espèces jouent sur les deux tableaux. La fauvette à tête noire par exemple, peut être sédentaire ou migratrice. Dans ce dernier cas, elle vit moins longtemps, atteint la maturité plus vite et a davantage de descendants.

L'étude a trouvé que la taille des animaux jouait aussi un rôle en matière de migration.



"Les espèces volantes migratrices (oiseaux, chauve-souris,...) ont souvent des corps plus petits que leurs équivalents sédentaires, alors que les espèces terrestres et marines migratrices tendent à être plus grosses", a dit le Pr Bearhop.

Leur taille permet aux plus grosses de stocker suffisamment d'énergie pour couvrir de longues distances, sur terre ou en mer.